

Les sources empoisonnées du communisme

Le matérialisme historique et dialectique de Karl Marx — Quelques applications de la dialectique hégélienne — L'attitude machiavélique du communisme envers la religion — Ce que le Pape pense de la "main tendue"

L'on discute souvent du communisme comme s'il n'était qu'un système de réforme économique et sociale. C'est sans doute pourquoi des gens pourtant assez avertis n'en voient pas le danger. S'il est nécessaire de réfuter ses erreurs économiques et sociales avec des arguments de même ordre et surtout par des réformes, c'est se tromper grandement que de croire une telle réponse suffisante au problème que pose le communisme. Il faut remonter beaucoup plus haut, car on est en présence, non pas seulement d'une méthode de répartition de la richesse, mais d'une manière de penser qui inspire toute l'activité de ses adeptes, y compris leur vie intellectuelle, et — on hésite à employer ces mots à leur sujet — leur vie morale. Cette doctrine que Karl Marx, reconnu comme le père du communisme, a placée à la base de son système et qui en commande à la fois le but et toute la tactique, il l'appelle le matérialisme historique et dialectique. Il est essentiel d'en connaître les grandes lignes pour comprendre les mots d'ordre des chefs du communisme, et surtout certaines formes de sa propagande.

Lorsqu'on dit aux communistes que, professant le matérialisme, ils nient la pensée, ils répondent qu'ils n'admettent pas le matérialisme vulgaire ou mécaniste, selon lequel tous les événements ne sont qu'une série d'actions physiques et chimiques, sans aucune intervention de la pensée et de la volonté de l'homme. Ils se réclament d'une forme plus savante de matérialisme, où la matière change de forme, évolue, et en vient à produire d'elle-même et par ses propres forces la vie, puis l'intelligence. Ce matérialisme évolutionniste méconnaît la différence fondamentale qui existe entre un vivant et un non-vivant, entre un être qui possède en lui le principe de son mouvement et un autre qui est mu du dehors. Il comporte la même contradiction que le matérialisme pur, mais il la masque, l'escamote. Pour éviter d'avoir à résoudre le problème, il fait de cette contradiction la loi même du progrès indéfini.

Un autre élément important du système marxiste a été emprunté à Hegel. Ce philosophe allemand, qui ne croyait pas à la matière mais seulement aux idées, avait aussi adopté la thèse évolutionniste. Pour lui, toute idée entre d'abord dans l'esprit — c'est la thèse, puis elle s'oppose à elle-même — l'antithèse —, enfin les deux termes se réunissent pour former la synthèse. Il appelle ces trois étapes la dialectique.

Marx part du matérialisme évolutionniste et explique par lui l'histoire de toutes les modifications sociales que le monde a connues, en utilisant pour cette explication la loi de la dialectique. C'est là son matérialisme historique et dialectique, la philosophie sur laquelle il assiege toute sa doctrine. Selon sa théorie, toutes les relations sociales entre les hommes sont déterminées par l'économie, par les rapports de production qui concordent avec le degré de développement des forces productives matérielles. Ces rapports sont nécessaires et indépendants de la volonté des hommes. C'est exclusivement le mode de production de la vie matérielle qui conditionne la vie sociale, la vie politique, la vie intellectuelle, l'art, la morale, la religion. Cette doctrine rejette évidemment l'immortalité et la spiritualité de l'âme, comme l'ont déclaré sans équivoque Engels, Lénine, Trotski et maints autres théoriciens du communisme. Pour eux l'intelligence, la pensée, l'esprit sont engendrés par la matière.

Au cours de la vie sociale ainsi conditionnée par l'économie, enseigne Marx, il arrive des moments où les formes productives se sont développées et ne correspondent plus aux rapports de production et de propriété existants: une révolution sociale se produit, la base économique bouleverse graduellement tout l'édifice social. Et ce conflit, formé d'actions et de réactions, porte le monde vers la synthèse finale. On voit le plan général du système: de la matière qui évolue en suivant la loi de la dialectique de Hegel. Mais cette marche du monde vers le bonheur ultime, on peut l'accélérer et c'est le but que se donne le communisme. Le moyen, c'est la lutte des classes en vue de détruire la société capitaliste. Pour réaliser ce but tout est permis, même ce qui pourrait paraître opposé au but, et il s'agit alors d'une phase de réaction, d'antithèse, qui concourt à une phase de synthèse. Ainsi on pourra même favoriser l'accélération de la concentration des capitaux en quelques mains en vue de jeter le capitalisme par terre.

Voyons les conséquences de cette doctrine sur quelques points primordiaux. Le communisme, issu du matérialisme, considère le mariage et la famille comme une convention purement civile, résultat d'un système économique donné. La situation de la famille en Russie témoigne assez de la doctrine communiste sur ce point. Mme Tchernavina raconte qu'en moyenne les adultes à Moscou ont été mariés trois fois: près des deux tiers des couples divorcés ont des enfants, mais dix pour cent seulement peuvent subvenir à

leur entretien. Cette désorganisation de la famille est conforme à la doctrine des théoriciens communistes. Engels déclare: "Nous marchons en ce moment à une révolution sociale où les bases économiques actuelles de la monogamie disparaîtront". Il explique plus loin que, lorsque les moyens de production seront passés à la propriété commune, la famille individuelle cessera d'être l'unité économique de la société.

Les communistes protestent qu'ils ont une morale, mais quelle est-elle? Lénine a dit dans un discours en 1920: "Pour nous la morale est entièrement soumise aux intérêts de la lutte des classes du prolétariat." Il déclare ailleurs qu'il faut être prêt à user de tous les stratagèmes, de toutes les ruses pour pénétrer dans les syndicats et y accomplir la tâche communiste. Donc, tous les moyens sont bons, et cela est logique dans une doctrine pour laquelle la morale est le résultat d'un état économique. Mais ce n'est pas là une morale. Toutes ces turpitudes proviennent de l'erreur philosophique initiale, qui impose une conception pragmatiste et relativiste de toutes choses. Marx le proclame: "Cette philosophie dialectique dissout toutes les notions de vérité absolue, définitive et de conditions humaines absolues. Il n'y a rien de définitif, d'absolu, de sacré devant elle."

On imagine alors ce que devient la religion. Le communisme voue une haine violente à Dieu et au christianisme. Il veut détruire la religion, qui est pour lui le produit d'un régime social qu'il faut renverser. Les textes ne manquent pas à ce sujet, ils sont catégoriques et révoltants pour la conscience chrétienne. Nous avons d'ailleurs là-dessus le témoignage des faits en Russie, en Espagne, au Mexique. Mais cette guerre sans merci déclarée à Dieu et à la religion, on sait la camoufler quand cela paraît utile. C'est le plus bel exemple du jeu de la dialectique hégélienne.

D'abord Lénine adopte une attitude double: la religion est une affaire privée vis-à-vis de l'Etat, mais non par rapport au parti communiste. Donc, liberté religieuse de la part de l'Etat, mais liberté à la religion par le parti. Comme l'Etat doit être absorbé par le parti, cela paraît bien contradictoire. Mais il y a plus. La conduite à l'égard de la religion peut varier même de la part du parti communiste selon les circonstances. Lénine, à propos des attitudes de Marx et d'Engels en matière de religion, dit que ce que les ignorants prennent pour des flottements, c'est que la conséquence du matérialisme dialectique. Il ajoute que se séparer par une barrière absolue la destruction des croyances religieuses chez certaines catégories du prolétariat d'avec le succès et la marche de la lutte de classe de ces catégories, c'est raisonner d'une façon qui n'est pas dialectique.

On se montrera donc favorable à la religion quand on jugera que cela est conforme à la marche de la lutte des classes. Il est dans l'esprit du système de passer par des situations contradictoires en vue de hâter l'évolution sociale. Mais cette bienveillance provisoire n'enlève rien de l'objectif antireligieux. Le pire, c'est que dans toute cette hypocrisie les théoriciens communistes n'ont pas l'air de soupçonner qu'il y ait une fraude, ni qu'un tel camouflage soit répréhensible. On comprend que devant une telle perversité le Souverain Pontife ait lancé un cri d'alarme. Alors que les communistes se proclament champions de la paix au moment même où ils font couler des flots de sang; qu'ils préconisent dans divers domaines des choses acceptables aux catholiques et tâchent de donner l'impression que le communisme pourrait respecter la liberté de conscience. Pie XI met en garde les fidèles et déclare dans l'encyclique *Divini Redemptoris*: "Le communisme est intrinsèquement pervers, et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne."

C'est pour les mêmes motifs que, dans son message de Noël 1937, S. E. le cardinal Verdier a rejeté la politique de la "main tendue" que le parti communiste affichait depuis quelque temps à l'égard des catholiques de France: "L'Eglise, disait le cardinal Verdier, placée en dehors et au-dessus des partis, ne refuse aucune main tendue; mais, consciente de l'incompatibilité entre le catholicisme et le matérialisme communiste, ne prend cette main que pour ramener les égarés dans les voies de la justice et de la vérité."

Nous savons donc à quoi nous en tenir. Lorsque les communistes se joignent à nous sur une question quelconque, nous offrons leur coopération, ils n'abandonnent rien de leurs idées subversives, mais jugent seulement que notre concours peut leur être utile dans la promotion de la lutte des classes. N'allons pas nous faire leurs complices inconsistants, ne soyons pas dupes de leur machiavélisme et de leur cynisme amoralité.

Paul SAURIOL

L'élection de Bagot le 16 février

(Voir page 3)

LE PROBLEME RURAL

Lettre pastorale collective de l'épiscopat de la province

L'attitude du clergé en face du problème agricole — L'exode rural — Le rôle de la femme du cultivateur — Le développement de l'instruction rurale — L'organisation professionnelle des cultivateurs — Le rôle de l'Etat

LE TEXTE EN SERA LU DIMANCHE PROCHAIN

Une importante lettre pastorale portant la signature du cardinal-archevêque de Québec, des archevêques de Montréal et Ottawa, des évêques de Mont-Laurier, Gaspé, Sherbrooke, Haileybury, Saint-Hyacinthe, Valleyfield, Trois-Rivières, Rimouski, Joliette, Chicoutimi, Charlottetown, Saint-Jean-de-Québec, Pembroke, du Vicaire Apostolique du Golfe Saint-Laurent et du Vicaire Capitulaire de Nicolet, sera lue en chaire dans toutes les églises catholiques de la province de Québec, dimanche le 23 janvier. Ce long document, qui couvre 40 pages de texte, traite du problème rural au regard de la doctrine sociale de l'Eglise.

L'attitude du clergé

Après une brève introduction, où est rappelé l'enseignement des Souverains Pontifes sur la question économique-sociale, les évêques ex-

posent ce que doit être l'attitude du clergé en face du problème agricole. "L'un des buts du zèle des prêtres, disent-ils, doit être de promouvoir les institutions reconnues vraiment efficaces pour l'amélioration morale et matérielle des multitudes et, en particulier, de maintenir dans les voies de l'ordre chrétien le relèvement et la stabilisation de l'agriculture."

L'exode rural

Parmi les dangers qui menacent l'agriculture, et qui ont déjà fait baisser jusqu'à 33 p.c. la proportion du nombre des cultivateurs de la province, les évêques citent en premier lieu l'exode rural, dû surtout à l'état d'infériorité où se trouve le cultivateur par rapport à l'homme de métier ou de profession, puis à l'isolement social et à l'individualisme de l'homme des champs, naturellement plus réfrac-

taire que l'ouvrier des villes à l'organisation syndicale.

Les évêques constatent aussi que la science moderne, qui a si vite transformé l'industrie, a été beaucoup plus lente à se porter à l'aide de la culture des champs; et qu'elle a ensuite et tout à coup, en ces dernières années, révolutionné l'agriculture et la ferme.

D'où le malaise social d'une classe agricole désespérée, désaffectée de la terre et, faute d'organisation syndicale suffisante, impuissante à faire face aux exigences de la vie économique moderne.

L'estime de la profession agricole

Le premier remède que propose l'épiscopat, c'est de rattacher le peuple à la terre par l'estime de la profession agricole et le sentiment de la dignité de la condition paysanne. Les évêques parlent longue-

(suite à la page 2)

mesures moins onéreuses qu'inspire la prudence élémentaire: aménagement moderne et surveillance des chaufferies, isolement des fournaies, réfection du réseau électrique, installation de gicleurs et d'alarmes automatiques et enfin — et surtout — surveillance nocturne constante", et il ajoutait:

QUAND ON SONGE QUE LE MODESTE "SALAIRE RAISONNABLE" D'UN VILLEUR DE NUIT AURAIT SAUVE HIER QUARANTE-CINQ VIES HUMAINES ET ÉPARGNE AUX FRÈRES DU SACRÉ-COEUR DES MILLIERS DE DOLLARS, ON NE PEUT QUE DÉPLORER L'ABSENCE D'UNE LEGISLATION QUI IMPOSERAIT LA PRUDENCE À CEUX QUI, APRÈS CELLE DES AMES, ONT LA CHARGE DES CORPS.

Le lien entre les pertes de vie, l'absence du veilleur et le défaut de prudence était ainsi nettement indiqué. Pour en marquer l'importance, le Canada esquissait même une description de la lente et sournoise marche de l'incendie qui contraste singulièrement avec tout ce que l'enquête a jusqu'ici révélé. Or il se trouve qu'au moment où parut l'article, l'existence du veilleur de nuit pouvait être vérifiée, qu'elle était attestée par le Canada lui-même dans ses dépêches.

Le Canada de ce matin proteste qu'il arrive plus d'une fois que les nouvelles ne s'accordent pas tout à fait avec les articles de fond. Tout le monde le sait; mais, dans l'espèce, si le Canada avait eu l'élémentaire précaution d'attendre que les faits se découvrent, s'il avait pris la peine de vérifier l'exactitude du point dont il faisait la base d'une accusation formidable, il n'aurait pas commis la grave erreur dont la révélation l'ennuie si profondément aujourd'hui.

Le Canada protestait hier qu'il n'avait pas "mis en cause la personnalité des Frères du Sacré-Coeur de Saint-Hyacinthe" et qu'"il ne peut être question de responsabilité criminelle de la part des Frères du Sacré-Coeur, si cruellement éprouvés". Le contraire, on le sait bien, n'a jamais effleuré notre pensée", disait-il.

Nous le voulons bien et, quoi qu'il puisse s'imaginer, nous ne tenons pas du tout à donner au Canada des pieds de bouc.

Nous voulons bien croire que, de même qu'il n'a pas attendu d'avoir de preuves pour juger et qu'il a fondé son attaque sur une erreur matérielle, il n'a pas davantage deviné le sens ni mesuré la portée de ce qu'il écrivait.

Mais, comme le public, nous avons été contraint de prendre son texte pour ce qu'il disait, avec les lourdes conséquences qui en découlèrent.

Est-ce notre faute ou celle de l'auteur?

Le cas particulier sur lequel le Canada nous a ainsi contraint de revenir est bien différent du problème général de la protection contre l'incendie. Ce n'est pas d'avoir discuté celui-ci que nous avons — et si discrètement! — blâmé le Canada; c'est d'avoir porté un jugement avant preuve et, par-dessus le marché, d'avoir fondé ce jugement sur une erreur de fait.

Quant au problème général, personne ne verra d'objection à ce qu'il soit discuté à fond. Il le faut, tout au contraire. Mais encore importerait-il aussi d'en connaître les éléments vrais.

Question de simple bon sens, sur laquelle il n'est pas besoin d'insister.

Après nous avoir fort aimable-

ment taxé d'hypocrisie, le Canada de ce matin disait:

Et si notre confrère trouve le mot hypocrite trop fort et s'il nous juge peu charitable de l'employer à son adresse, qu'il le dise, avec ou sans modération, par préférence ou autrement. Nous avons de quoi le convaincre de sa propre turpitude.

Notre réponse tient en deux mots: Allez-y!

Par la même occasion, vous pourriez peut-être, au bas de ces amabilités, mettre un nom, une signature...

Omer HEROUX

Bloc-notes

Le métier de cuisinier

Le président de l'Association des hôteliers ruraux préconise la fondation d'une école pour la formation de bons cuisiniers. Paul Anger a commenté cette suggestion dans l'*Actualité* d'hier, ce qui lui a fourni l'occasion de signaler la grande pitié de la culture maraîchère dans la province de Québec, la pauvreté de notre potager. Les hôteliers ruraux se plaignent de ne pouvoir trouver chefs et maîtres queux qu'il leur faudrait. Il n'y a donc pas d'embarras dans le métier mais pénurie de main-d'œuvre experte. Le fait se constate non seulement dans l'industrie hôtelière proprement dite mais aussi dans les campements et les villages miniers. Il en est sur un grand nombre, ces dernières années, dans le nord-ouest de la province de Québec. La cantine d'une exploitation minière est généralement d'une qualité bien supérieure à celle de la cantine d'une exploitation forestière. On devrait même dire qu'il n'y a pas de comparaison entre les deux. Certaines compagnies qui exploitent des mines de l'Abitibi et du Temiscamingue embauchent, quand elles en peuvent trouver, à grands frais, des chefs véritables et non pas des gâte-sauce. Une bonne école de cuisiniers ne devrait pas manquer de placer convenablement ses élèves bien formés. La suggestion des hôteliers ruraux survient plus à propos qu'il ne paraît.

La protection contre l'incendie

Le tragique incendie de Saint-Hyacinthe y fait penser. A l'hôtel de ville de Montréal, le maire a demandé et obtenu tout de suite une petite enquête. Il en ressort que la situation, quant à cette protection, est aussi bonne sinon meilleure dans notre ville que dans les autres villes de même importance. Les édifices publics sont généralement

bien pourvus de sorties d'urgence, d'échelles de sauvetage. Tel est en tout cas le rapport soumis au maire. Par édifices publics, entend-on aussi les édifices municipaux, tous les édifices municipaux? Il y a quelques années, à la suite du désastre du *Laurier Palace*, sauf erreur, il y eut une longue enquête que présidait le juge Boyer. Un haut fonctionnaire municipal, chargé de l'inspection des édifices, est venu déclarer alors que la salle centrale du marché Bonsecours, fréquentée plusieurs fois la semaine par des milliers et des milliers de cultivateurs et d'acheteurs urbains, offrait un très grave danger dans le cas d'un incendie. A-t-on rien fait depuis pour changer cet état de choses?

E. B.

Le carnet du grincheux

Jadis, c'était l'ère des grands hommes de gouvernement. Aujourd'hui, c'est l'époque des grands armements. Le monde se civilise. *

Goga dit vouloir exclure de Roumanie 500,000 Juifs. Propos goguenard? *

Aujourd'hui, plus une mitrailleuse peut tuer d'hommes à la minute et plus la nation qui utilise cette arme est avancée. *

Berlin nie vouloir du mal à Paris. Paris ne veut pas de mal à Berlin. Tokio n'a aucun ressentiment contre Pékin. Rome n'a rien contre Londres. Et tout ce monde est de méchante humeur. Qu'est-ce que ce serait si tous s'en voulaient quelque peu? *

Déjà l'on ne parle plus de M. Houde; non plus que de M. Bonnier. A quoi tient la célébrité? *

Le gaffeur qui tente de s'expliquer, s'il se taisait, on l'excuserait. Mais quand il insiste? *

Le Canada se félicitait l'autre matin d'avoir restauré la politesse et le respect du prochain dans les débats publics. Ce matin, il traite de tartufe, d'hypocrite, de malhonnête et le reste un contradicteur qui l'a métré. Le Canada ne s'est pas trop trop tencusé. *

Régime international idéal: toutes les nations se ruinant pour qu'une guerre ne vienne pas les ruiner. Gribouille dans le fossé pour éviter la pluie.

Le Grincheux

EN PAGE 2: Les demandes de la Confédération des Travailleurs catholiques, par Léopold Richer.

DEMAIN

LES JUIFS D'ALLEMAGNE ET D'EUROPE CENTRALE AU CANADA? UN NOUVEL ARTICLE DE M. GEORGES PELLETIER

Dans le "Devoir" de demain, M. Georges Pelletier, à la lumière des dernières nouvelles et des constatations qu'il a récemment faites en Europe, traitera ce sujet: Les Juifs d'Allemagne et d'Europe centrale au Canada?

Dans le même numéro, toute une série de chroniques et d'articles spéciaux: Vie musicale, de M. Frédéric Pelletier, article économique de M. Alvarez Vaillancourt, chronique féminine, abondante revue de la presse européenne, lettres des missions, chronique des jeunes naturalistes, chronique agricole, etc. etc., plus les dernières nouvelles du pays et de l'étranger.

PRIX: 3 SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

Croquis

Skieuses

Le soleil brille comme un diamant sur la neige. Elles ne vont qu'à Rockcliffe; mais lorsqu'elles sonnent chez leur amie, celle-ci propose:

— Alors plutôt à Fairy Lake?

— A Fairy Lake? Jamais les deux autres n'y sont allées. Seront-elles assez braves, assez solides sur leurs skis? Pour d'aussi longues côtes? Car les côtes sont longues, n'est-ce pas?

Le soleil brille tellement, le firmament est si bleu. Elles disent oui. Toutes les heures ne promettent pas d'être aussi agréables. L'occasion pourrait bien ne pas se représenter. A la maison, personne ne les attend avant quatre heures et demie, l'heure où les enfants rentrent de l'école.

L'auto a vite fait de sortir des deux villes, d'Ottawa, puis de Hull. L'auto enfle une route montante, entre de vastes champs blancs.

C'est ici. Le chemin semble au cœur d'une plaine, au premier regard. Elles

chaussent leurs skis, le traversent et puis, elles voient les soudaines et onduleuses descentes vers le lac. Une bordure de hauts pins, de sapins tracés au pinceau noir sur le beau firmament bleu, sous la poudre argentée qu'épand le beau diamant du soleil, couronne les vastes collines.

Mais de cette hauteur oseront-elles s'élancer?

L'amie qui les pilote connaît un détour charmant. En prenant cette pente, à gauche, c'est beaucoup moins effrayant.

Elles partent, hésitantes, et tout de suite la vitesse les tient, les mène; la large coulée s'achève dans une route parmi les arbres. En reprenant haleine, elles disent:

— Dieu, que c'est beau!

— Dieu, que c'est bon!

— Dieu, que je suis contente!

Un chemin creusé d'ornières conduit au lac. Des hommes courent l'épaisse glace.

— Je n'arriverai pas dans l'eau, au moins? crie la première qui s'élance.

Elles amerrissent comme des avions! Déjà leur pied est plus ferme; elles traversent le lac blanc marqué d'une belle piste. Puis, c'est l'autre rive; des arbres

encore; les beaux arbres noirs du pays tout bleu; un sentier, et elles débouchent au pied d'une immense côte qui s'arrondit en cirque. Elles sont tout au fond. De là-haut, partent d'habiles gamins qui semblent allés. Ils glissent sur leurs longs skis, ils tournent, sautent, volent. Parfois une chute achève les savantes arabesques. Mais, comme des papillons qu'un fil retient, ils rebondissent, se redressent, repartent.

Mais faudrait-il, pour les skieuses, escalader cette immense colline? Vont-elles ensuite la redescendre? L'ascension est un peu pénible. Les piolets aident bien peu; la neige est dure et sèche. Et puis, elles ne peuvent pas s'arrêter pour reprendre souffle. La côte est trop raide. Elles voudraient bien, pour s'habituer, la dévaler d'abord, à mi-hauteur. Mais comment se poster pour partir? Se mettre bien à plomb, avant de s'élancer?

Elles montent, montent et, se détournant, se disent:

— Tout de même, ça semble maintenant bien effrayant. Laquelle partirait la première?

Elles hésitent, choisissent leur point d'appui, et soudain l'une s'en

La question des armements et de la défense nationale

LE DEVOIR

"Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— CALENDRIER —

Demain: SAMEDI, 22 janvier 1938.

Saints Vincent et Anastase, martyrs.

Lever du soleil, 7 h. 24.

Coucher du soleil, 4 h. 45.

Coucher de la lune, 10 h. 50.

Coucher de la lune, 9 h. 53.

Nouvelle lune, le 1er, à 1 h. 58m. du soir.

Premier quart, le 9, à 9 h. 13m. du matin.

Pleine lune, le 15, à 9 h. 53m. du matin.

Dernier quart, le 23, à 8 h. 9m. du matin.

Nouvelle lune, le 31, à 8 h. 35m. du matin.

L'élection complémentaire de Bagot aura lieu le 16 février

M. le Dr P. Adam fera la lutte au député démissionnaire, Me Cyrille Dumaine — M. Godbout déclinerait l'invitation du premier ministre

De source très sûre, le "Devoir" apprend que l'élection complémentaire de Bagot aura lieu le 16 février prochain. La nomination aura lieu le mercredi précédent, soit le 9 février. L'officier-rapporteur de cette élection sera M. le notaire Georges-Amable Lalonde, d'Acton-Vale.

L'élection complémentaire de Bagot a été rendue nécessaire par la confession de jugement de M. le notaire Cyrille Dumaine, élu député à la dernière élection générale par la faible majorité de 32 voix et dont l'élection était contestée. La rumeur s'est répandue que cette confession de jugement était intervenue après entente avec les procureurs du contestant à l'effet que l'émission des brefs aurait lieu le plus tôt possible après la confirmation de la confession de jugement de M. Dumaine par trois juges de la Cour Supérieure, comme la loi l'exigeait et pouvait.

Samedi dernier, au dîner offert à M. Béique, le premier ministre a laissé entendre que l'élection aurait lieu avant quatre mois; et il a invité le chef de l'opposition officielle, M. Godbout, à poser sa candidature dans ce comté, pour faire juger par un groupe d'électeurs de la valeur des critiques dirigées contre le gouvernement.

M. Godbout n'a pas encore relevé le gant. On laisse entendre qu'il ne veut pas enlever au notaire Dumaine le comté qui lui appartient. Celui-ci, parait-il, serait assez disposé à sacrifier ses chances de réélection dans l'intérêt général du parti.

L'adversaire de M. Dumaine sera le même qu'à la dernière élection, M. le Dr Philippe Adam, qui fut autrefois, dit-on, l'organisateur du député démissionnaire.

M. Dumaine a été député fédéral de Bagot de 1930 à 1935. Il a été élu cette année-là à une élection partielle en janvier et réélu à l'élection générale de la même année au parlement de Québec, puis réélu à l'élection générale de 1936.

Plusieurs victimes dans l'équipage du cargo britannique "Thorpeness"

MADRID, 21. (S.P.A.) — Le ministre de la guerre de l'Espagne rouge, M. Indalecio Prieto, annonce qu'un bombardement que l'aviation blanche a infligé au port de Tarragone, il y a plusieurs heures, a fait plusieurs victimes dans l'équipage du cargo britannique "Thorpeness": quatre tués et sept blessés. De plus, trois membres de l'équipage ont disparu au cours du bombardement. Il se peut que l'explosion de projectiles ait précipités dans la mer. Deux débardeurs espagnols ont perdu la vie.

Le navire déchargeait du charbon lorsque les avions blancs ont commencé de bombarder Tarragone. Ses avaries ne sont pas considérables.

La lettre aux premiers ministres des provinces

Elle sera publiée dans les journaux de lundi

OTTAWA, 21. (D.N.C.) — Le premier ministre, M. Mackenzie King, a annoncé hier soir qu'il rendrait publique samedi, pour publication dans les journaux de lundi, la lettre qu'il a adressée aux premiers ministres des provinces au sujet de l'amendement constitutionnel exigé par le projet fédéral d'assurance-chômage.

Trois minutes exactement

C'est le temps dont dispose chaque évaluateur pour évaluer une propriété

Il est fortement question que le nouveau bureau de révision réorganise entièrement le système d'évaluation en vigueur à Montréal depuis vingt ans. Car la situation actuelle est impossible et illogique.

En effet, pour faire l'évaluation d'une propriété, chaque évaluateur ne dispose que de trois minutes exactement. Ainsi le monsieur qui va évaluer le bloc de la Sun Life, ou chez Eaton ou Dupuis, a exactement trois minutes pour le faire, cela en tenant compte du temps nécessaire pour les écritures.

Il y a seize évaluateurs et ils ont cent jours de travail pour accomplir leur besogne, à raison de 7 heures par jour, soit donc un total de 10 920 heures de travail. Or, il y a 195 000 blocs de propriété à évaluer. Cela fait environ 19 propriétés à évaluer par heure, soit environ trois minutes par propriété.

On comprend que dans ces conditions, les évaluateurs s'en tirent de leur mieux et ne font en somme que recueillir la liste de l'année précédente.

Le même offre à tout événement des déficiences considérables.

On ne doit pas en tenir les évaluateurs actuels responsables, et l'on peut dire au contraire qu'ils ont fait du bon travail, tout compte fait des conditions qui leur sont imposées.

Le bureau de révision devra d'abord établir les grandes lignes d'un système d'évaluation que les évaluateurs appliqueront. De plus, il faudra augmenter le personnel pour vérifier les modifications aux baux dans le cours de l'année. Il se peut que la loi soit amendée pour définir certains pouvoirs du bureau de révision afin de faciliter leur travail.

Le bureau de révision doit aussi examiner les plaintes. Maintenant il s'agit de savoir si ces plaintes doivent être étudiées en fonction du nouveau code d'évaluation. On prétend que non, car ce serait injuste pour toutes les autres évaluations faites sous l'ancien système.

Il est donc probable que le bureau de révision entendra les plaintes en se basant sur l'ancien système, en spécifiant que la justice l'exige pour les autres propriétaires qui n'ont pas contesté l'évaluation.

La desserte de Saint-Raymond

M. l'abbé Lionel Martel dira la messe dimanche prochain dans la nouvelle chapelle, à Notre-Dame-de-Grâce

Dimanche prochain, l'abbé Lionel Martel, ancien chapelain à l'hôpital du Christ-Roi, à Verdun, dira à 9 heures pour la première fois la messe dans la nouvelle chapelle de la desserte de Saint-Raymond, dans Notre-Dame-de-Grâce.

La chapelle est modeste. La maison Joubert a gracieusement offert de transformer en une chapelle la moule d'un vaste garage qu'elle a dans cette partie de la ville.

Le prêtre, le dimanche, les fidèles du bas de Notre-Dame-de-Grâce pouvaient assister à la messe dans une école de l'endroit, mais la Commission scolaire a fermé cette école. Conséquemment, les fidèles n'avaient plus de chapelle proche de leurs habitations. La solution offerte par la maison Joubert fait plaisir à tout le monde.

Il se trouve que, dimanche prochain, c'est la fête de Saint-Raymond, nom que les Dominicains, qui avaient charge de la précédente desserte, ont proposé en l'honneur de feu le cardinal Raymond Rouleau, de leur communauté.

La desserte de Saint-Raymond est le noyau d'une nouvelle paroisse. Elle passe désormais aux mains des prêtres séculiers.

"No, No, Nanette" aux Variétés Lyriques

Quand, il y a bien une quinzaine d'années, No, No Nanette fut donné par une troupe américaine au théâtre de la rue Guy, il y eut, dans nos journaux de langue anglaise, une explosion d'enthousiasme que l'on n'a guère revue depuis. Le chroniqueur de l'un d'eux surtout se livra à des admirations hebdomadaires qui durèrent bien trois mois. C'était mettre l'eau à la bouche de ceux qui ne fréquenteraient pas alors le Majesty's; aussi, je n'aurais pas pour tout au monde, négligé l'invitation des Variétés Lyriques à aller entendre No, No, Nanette en français.

Dois-je avouer que je ne puis partager l'enthousiasme, en ces temps-là manifesté par nos confrères anglais? C'est peut-être la faute des adaptateurs français Roger Ferrol et Robert de Simone qui, ne comprenant rien à l'humour américain et aux gags de Harbach, Mandel et Irving Caesar, ont refait tout le livret sur les maigres données d'un conte inexistant et l'ont tiré en des hors-d'œuvre, peut-être drôles mais pas amusants. C'est peut-être la faute de la musique qui rappelle le mot du brave général dans le Monde où l'on s'ennuie: "Il y a pourtant un bon beau vers!"

La musique, la musique de Vincent Youmans, il y a deux airs d'une jolie venue, dont l'un est fait des notes du premier écrit à l'envers; le reste est du débâclement rythmique brimbalant des notes cousues bout à bout comme dans un crazy patch work.

Pourrait l'auditoire qui remplissait le Monument National a paru s'amuser beaucoup, — même s'il n'eût pas compris la musique. L'ouverture qu'il a chaleureusement applaudie après avoir bavardé plus fort que l'orchestre.

Après tout c'est peut-être l'auditoire qui a raison; mais je le soupçonne fort de s'être plus réjoui au jeu des chantages et chanteurs qu'à l'œuvre elle-même. La musical comedy de Vincent Youmans est fort bien jouée et chantée. Elle ne comporte que trois rôles d'hommes, les autres huit rôles de femmes, lesquelles ont toutes une part à l'histoire.

MM. Lionel Dunaids, Gaston St-Jacques et Charles Goulet, ainsi que Mlle Geneviève Davis, Fabiola Hade, Olivette Thibault, Judith Jasmin, Michelle Perrault, Cécile Labelle, Marcelle Gyr et Isaura Payette auraient prêté au livret des intentions dont il est indigne, que je n'en sois pas autrement surpris. Il faudrait y voir la main de l'excellent metteur en scène qu'est M. Charles Goulet.

No, No, Nanette est en trois actes et la troupe des danseurs Monchoy s'est taillé de la place dans ce tableau. A cela on ne peut reprocher que la surabondance mais aussi un bout de danse acrobatique ou trois matelots en golette viennent faire des entrechats dont on aimerait qu'ils se dispensent. Et pendant qu'ils s'amusent à donner un conseil au maître de ballet? Ce serait de moins prodiguer ses lourdes élégances au milieu de ses gentilles ballerines.

Que les temps sont changés, ou serait-ce que la Société Saint-Jean-Baptiste a évolué avec le siècle vers une tolérance dont autrefois elle aurait rougi? Au temps lointain des Soirées de Famille, elle avait imposé au directeur, qui était M. Elzéar Roy, un censeur qui coupait impitoyablement tout ce qui froissait sa morale susceptible, et ce qu'il ne pouvait supprimer, il le changeait: Trois femmes pour un mari n'aurait pas dû devenir Marié trois fois malgré lui? Si feu ce censeur revenait, les cheveux lui dresseraient sur la tête en voyant les danseuses d'aujourd'hui danser sur son théâtre comme dansent toutes les danseuses. Tout arrive, même à la Société Saint-Jean-Baptiste.

Frédéric PELLETIER

Mort de Kistemoekers

Paris, 21 (A.P.) — Le romancier et auteur dramatique Henry Kistemoekers, est mort à 65 ans. Né en Belgique il se fit naturaliser français en 1903.

Nouvelle paroisse dans Rosemont

Le 11 février, fête des Apparitions de Lourdes, les Missionnaires Oblats de Marie-Immaculée, ouvriront au culte une nouvelle paroisse dans le nord de Rosemont, qui aura pour nom Ste-Bernadette-Soubirous. C'est un démembrement de St-Bernardin de Sienne et de St-François Solano. Les limites de la nouvelle paroisse sont à peu près les suivantes: Beau-bien, Chemin St-Léonard, rue Jean-Talon, boulevard Pie IX.

Le cardinal Villeneuve au "Cercle Universitaire"

S. E. le cardinal Villeneuve sera l'hôte d'honneur du "Cercle Universitaire" de Montréal au dîner du 29 janvier

Mort du chanoine Coubé

Il avait prêché le carême de 1925 à Saint-Eusèbe et prononcé plusieurs discours et conférences

Le courrier de Paris nous apprend que le chanoine Stephen Coubé, venu au Canada au moins deux fois, vient de mourir à Paris.

Ce grand prédicateur, aussi zélé que cultivé, était né le 28 octobre 1857, à Lyon. La puissance de sa parole avait remué bien des foules en France et à l'étranger. Tout récemment encore, il prononçait, au Sacré-Cœur de Montmartre, un magnifique discours pour commémorer le passage de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus — qu'il aimait tant — dans la crypte de la basilique.

Il avait milité d'abord dans les rangs de la Compagnie de Jésus, et comme professeur aux collèges de Vaugirard, de Canterbury et de Trichinopolis, puis comme prédicateur républicain. Il était membre du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux et du Comité national.

Par sa mère, née comtesse Chaptal, il était le cousin de S. E. Mgr Chaptal, auxiliaire de Paris.

M. le chanoine Dupuis, ancien curé de St-Eusèbe de Vezeil et présentement curé du Très-Saint-Nom de Jésus, a bien voulu nous fournir quelques renseignements sur le passage du chanoine Coubé au Canada en 1925.

Ce printemps-là, le chanoine Coubé prêchait le carême à Saint-Eusèbe pendant que l'abbé Robeau le prêchait à Notre-Dame. Le chanoine Coubé a prolongé son séjour d'une couple de mois à Montréal. Il a prononcé d'éloquents discours à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc et de la fête de Dolard. Il a prononcé des conférences à Saint-Sulpice et en plusieurs salles de la ville. Il a même fait une tournée à travers la province, parlant à Québec, aux Trois-Rivières, etc.

Quelques années plus tôt, il était passé rapidement à Montréal, à la suite de la prédication du carême à l'église française de New-York. En 1926, il aurait de nouveau fait une brève visite à Montréal après avoir prêché le carême à Woonsocket.

Le cardinal Gerlier et les avocats

Paris, 21 (P.C.-Havas) — Un cardinal président d'une association d'avocats. Pour la première fois dans l'histoire et probablement pour la dernière, cet étrange phénomène va se produire.

Chaque année la conférence des avocats de Paris désigne parmi les jeunes recrues du Barreau un certain nombre de secrétaires reconnus pour leur intelligence, leur élocution et leur talent. A l'expiration de leur mandat, ces secrétaires entrent dans l'association qui groupe toujours environ 300 membres. Les hauts magistrats, les avocats les plus célèbres, les hommes politiques en renom, presque tous les anciens secrétaires de la conférence des avocats sont promus au plus brillant avenir. Par une extraordinaire dérogation à la tradition constante, le comité directeur vient de décider de proposer ses suffrages non pas à une lumière du Barreau, mais à un cardinal. En effet, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, primat des Gaules, fut avocat de 1900 à 1913, secrétaire de la conférence en 1904, et quitta sur le tard la robe pour la soutane. Il n'est pas certain que le cardinal Gerlier acceptera ce nouvel honneur après tant d'autres. Mais il est en revanche hors de doute qu'il sera élu à l'unanimité et par acclamation.

M. J.-A. Paulhus choisi délégué

L'Association des Propriétaires et des Hommes d'affaires du quartier Ville-Marie a choisi M. J.-A. Paulhus, président de l'Association, comme son représentant dans la commission municipale qui doit étudier les modifications à apporter dans le mode d'administration de la ville de Montréal.

On sait que l'Association avait été invitée à nommer un représentant.

M. Paulhus invite tous ceux qui auraient des suggestions à lui faire, à bien vouloir les lui faire parvenir le plus tôt possible.

La "Canadian Medical Association"

Son mémoire à la Commission Rowell

Ottawa, 21 (C.P.) — La "Canadian Medical Association", dans le mémoire qu'elle a soumis aujourd'hui à la commission Rowell, suggère l'établissement d'un institut de recherches médicales et demande que l'on fasse une enquête pour déterminer de façon définitive quelles sont les responsabilités des divers gouvernements dans le cas des malades indigents avant de mettre en vigueur un système d'assurance-maladie au Canada. Le mémoire déclare qu'il serait désirable que le ministère national de l'hygiène prenne la direction de tout le travail qui se poursuit dans le domaine de l'hygiène au Canada, mais il ne fait pas de recommandation catégorique en ce sens. L'association suggère que le gouvernement fédéral accorde ses octrois aux provinces qui entreprennent des campagnes d'hygiène à objectif bien défini, à la condition que ces campagnes se poursuivent selon les directives du ministère fédéral de l'hygiène. L'association considère que le ministère de l'hygiène devrait être distinct du ministère des pensions.

La "Canadian Medical Association" déplore le fait que le gouvernement fédéral n'ait pas jugé à propos d'assurer aux chômeurs les services médicaux comme il leur assure la nourriture, le logement et le vêtement. Elle déclare que les cas des provinces de l'ouest où les municipalités ne sont pas en mesure de s'en charger. L'association déclare que c'est à l'Etat et non à la profession médicale qu'il incombe de défrayer les soins aux malades indigents.

Départ de M. Edmond Buron

New-York, 21 (Spécial au Devoir). — M. Edmond Buron, architecte canadien à Paris, venu à Montréal où il a donné des conférences sur Christophe Colomb et sur l'Ymaginisme, de la rue d'Ally, s'embarque demain à bord du paquebot Lafayette avec madame Buron pour rejoindre son poste à Paris. M. Buron a visité ses parents au Canada en même temps qu'il a présenté un rapport sur les archives canadiennes de Paris et qu'il a prononcé des conférences.

On remarque parmi les autres passagers: M. Bernard Piché, organisateur de la cathédrale des Trois-Rivières, prix d'Europe, qui retourne avec Mme Piché poursuivre ses études musicales en France; M. le juge et Mme A.-A. Bruneau, qui résident à Paris; Mme Monnet, née Beaudry (Madeleine) et sa fille; docteur Yves Chaput, de Montréal, en route pour Paris, où il poursuivra ses études médicales; les RR. PP. Ls-M. Béricot et Eugène Kergoat, de la Compagnie de Marie; Mlle G. Martin, de Montréal; M. J. Lewis et Mlle M. Lewis, d'Ottawa; M. Ernest Guyonard, de Montréal.

A bord du paquebot Pilsudski, en partance de New-York aujourd'hui, on remarque les Canadiens suivants: M. et Mme Raymond Robert, M. et Mme A. Desrosiers, M. et Mme E. Bauchesse, M. et Mme O'Leary Mercure, etc.

On apprend que lorsque le paquebot Normandie appareillera de New-York le 5 février pour sa croisière de 22 jours à Rio de Janeiro, il emportera 269 tonnes de provisions, toutes de provenance américaine, à l'exception de deux tonnes de viande et de 150,000 bouteilles de champagne. Le paquebot peut porter 2,000 passagers, mais la croisière est limitée à 1,000 passagers seulement.

Le caucus des députés ruraux

Québec, 21 (D.N.C.) — Hier le ministre de l'Agriculture a présidé une importante réunion de députés ruraux de la province afin de mettre à point la législation agricole qui sera présentée à la prochaine session. Tout s'est passé à huis clos. Etaient présents: MM. Paul Sauvé, Maurice Pelletier, Emery Fleury, Tancrède Labbé, Emile Boiteau, J.-L. Vachon, Patrice Tardif, J.-E. Perron, Félix Roy, Alphonse Castonguay, Alfred Dubé, Auguste Boyer, Edouard Leduc.

Le rapport Van Zeeland

Paris, 21 (C.P.-Havas) — M. Paul van Zeeland doit soumettre aujourd'hui au gouvernement français son rapport sur les moyens de promouvoir la collaboration économique internationale. On sait que l'ancien premier ministre de Belgique a conduit une enquête sur le commerce international à la demande de la France et de la Grande-Bretagne.

Bulletin météorologique

Toronto, 21 (C. P.) — Voici le temps qu'il fera, probablement, au Québec, demain:

Région de Montréal et d'Ottawa: vent de l'est, nuageux et un peu plus doux, avec neige; vallée du bas Saint-Laurent: plus froid, neige; nord-ouest du Québec et lac St-Jean: partiellement nuageux et froid, avec neige; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: beau et froid.

A Saint-Hyacinthe

On les fera probablement sauter à la dynamite, après quoi, les recherches pourront s'organiser de façon méthodique

Le nombre des cadavres retrouvés reste le même — L'état des blessés n'a guère changé —

Les avocats du procureur général (Voir aussi en page 10)

(Dernière heure)

Saint-Hyacinthe, 21. (D.N.C.) — A l'hôpital Saint-Charles de cette ville, on nous informe que l'état des blessés au cours de l'incendie du collège du Sacré-Cœur n'a guère changé, sinon dans le sens d'une légère amélioration. Seul l'état du jeune François Plouffe, de Montréal, continue d'être critique. On désespérait cette nuit de le voir se rendre jusqu'au matin.

Chez le R. F. Alexis, qui souffre d'une fracture de la colonne vertébrale et qui fut longtemps considéré comme le plus gravement atteint des hospitalisés, il y a un mieux très sensible.

Les recherches dans les décombres n'ont pas repris depuis hier, et le nombre des cadavres retrouvés est, présentement, de 26.

Les représentants des compagnies d'assurance sont arrivés ici dans la soirée d'hier et, après avoir visité les lieux du sinistre, ils ont rencontré les autorités du collège du Sacré-Cœur et le médecin légiste et ont donné l'autorisation de renverser les murs branlants qui surmontent les ruines de l'établissement incendié. Ce travail doit se faire incessamment. On fera probablement sauter les murs à la dynamite, après quoi les recherches pourront s'organiser de façon méthodique.

On aura une idée de l'intérêt sympathique qu'a suscité l'effondrement de Saint-Hyacinthe, en apprenant que le London Times, de Londres, a câblé aux Frères du Sacré-Cœur, à Saint-Hyacinthe, pour obtenir des renseignements sur l'incendie de leur maison, et que le New-York Times a dépêché ici trois hommes, un journaliste, un interprète et un photographe.

MM. J.-E. Bousquet, Eugène Tourniquet, avocats de Saint-Hyacinthe, et Léopold Choquette, avocat de Montréal, ont été désignés comme représentants du procureur général à l'enquête du médecin-légiste, qui reprendra lundi après-midi.

Deux nouveaux sénateurs ontariens

M. Duncan Marshall et M. Norman-P. Lambert

Ottawa, 21 (D. N. C.) — Après la séance du cabinet, le premier ministre, M. Mackenzie King, a annoncé hier soir la nomination au Sénat de M. Duncan Marshall et de M. Norman-P. Lambert. Ainsi le premier ministre a comblé les deux vacances onariennes au Sénat. A des questions qui lui étaient posées, il a répondu qu'il ne savait pas quand les deux nominations du Québec, celle du Manitoba et celle de l'Alberta seraient annoncées. On mentionne le nom de M. Arthur Beau-bien, député libéral de Provencher, comme successeur probable de feu M. le sénateur Bénard, tandis que M. J.-J. Bowlen, ancien leader libéral à la Législature albertaine, serait le choix probable pour représenter l'Alberta au Sénat.

M. Duncan Marshall est né dans le comté de Bruce, Ontario, en 1872. Il a fait ses études à Walkerton et à Owen Sound. Il a été instituteur et propriétaire de journal, ministre de l'Agriculture en Alberta de 1909 à 1921, commissaire de l'Agriculture du Canada en 1922 et 1923, directeur et président de la Dominion Shorthorn Breeders' Association, ministre de l'Agriculture dans le cabinet Hepburn de juillet 1934 à octobre 1937. M. Marshall est une autorité reconnue en agriculture, étant l'auteur de manuels de science agricole.

Quant à M. Norman-P. Lambert, il est né à Mount Forest, Ontario, en 1885. Il a fait ses études à l'Université de Toronto où il a été gradué en économie politique et en histoire. M. Lambert a fait du journalisme pendant plusieurs années, tout d'abord au Grain Growers' Guide, puis au Globe de Toronto. Il a été gérant général de la Maple Leaf Milling Company, secrétaire du Conseil canadien de l'Agriculture, secrétaire général de la Fédération libérale nationale de 1932 à 1936. Il a été président de la Fédération libérale depuis décembre 1936.

M. Lambert réside à Ottawa alors que M. Marshall demeure à Toronto.

La politique de M. Chautemps

La déclaration ministérielle

Paris, 21. (C.P.-Havas). — Le nouveau gouvernement Chautemps, troisième gouvernement du Front populaire, a fait face à la Chambre des députés pour la première fois aujourd'hui. Dans sa déclaration ministérielle, le président du conseil, M. Chautemps, a annoncé les grandes lignes de sa politique qui se résume comme suit:

— défense du franc dans le cadre de l'accord anglo-franco-américain;

— maintien de l'équilibre budgétaire;

— défense de l'ordre contre les factions et adaptation des réformes déjà faites à la vie nationale;

— déposition, mardi, de projets de loi relatifs aux relations du capital et du travail, assurant l'autorité aux patrons et la sécurité aux travailleurs;

— prochain projet de loi sur la retraite des travailleurs âgés;

— réformes prochaines de la presse, réformes du régime politique en Algérie;

— réaffirmation de la fidélité à la Société des nations et de l'amitié envers la Grande-Bretagne;

— poursuite de l'enquête sur les comités révolutionnaires secrets et sanctions.

Au Sénat, c'est le ministre Daladier, président du comité comité de la défense nationale, chargé de coordonner les ministères de l'air, de la guerre et de la marine, qui a lu la déclaration ministérielle. M. Daladier est aussi vice-président du conseil.

Le général Gamelin sera le chef de l'état-major du comité de la défense nationale. Le général Pierre Jacomet, secrétaire général du ministère de la guerre, est secrétaire du comité.

M. Desmond élu président

L'Association hôtelière de la province de Québec a élu M. R. L. Desmond, directeur général de la Shawinigan Hotels Corporation, à sa présidence pour l'année nouvelle. M. Desmond, natif de Dublin et arrivé au Canada en 1922, a été journaliste quelque temps avant de passer à l'hôtellerie. Il succède à M. A. G. Garinther, gérant de l'hôtel Ford, à la présidence de l'Association.

Aujourd'hui, dernière journée de l'exposition hôtelière et culinaire à l'hôtel Windsor.

Les Juifs en Roumanie

Le ministre roumain des affaires étrangères chargé d'une mission extraordinaire en Grande-Bretagne

Bucarest, Roumanie, 21. (A.P.) Le premier ministre Octave Goga vient de charger son ministre des Affaires étrangères, M. Istratie Micesco, d'une mission extraordinaire en Grande-Bretagne. On croit qu'il s'agit de réfuter les accusations d'antisémitisme contre le nouveau gouvernement roumain portées devant la Société des Nations par des sociétés juives de Grande-Bretagne.

Le gouvernement Goga vient de donner instruction aux autorités provinciales et municipales de ne pas renouveler les permis de résidence des rabbins qui ne sont pas citoyens roumains: on croit que cette ordonnance aura pour résultat de fermer de nombreuses synagogues. Il y a eu des désordres hier lorsque les avocats chrétiens ont expulsé les avocats juifs du palais de justice.

La rumeur qui veut que la France et la Tchécoslovaquie refusent de remplir les commandes militaires de la Hongrie n'est pas confirmée, mais le premier ministre Goga a assisté à la réunion du conseil de guerre.

Victimes britanniques à Tarragone

Londres, 21. (S.P.C.) — Le capitaine de navire britannique Thorpeness a annoncé à l'Amirauté, au moyen de la T. S. F., aujourd'hui, que, au cours d'un bombardement que l'aviation blanche a fait subir au port de Tarragone, deux marins britanniques ont perdu la vie, cinq ont disparu et sept ont reçu des blessures.

Il est fort improbable que le gouvernement de la Grande-Bretagne adresse une protestation au général Franco au sujet des pertes du Thorpeness, puisque ce navire se trouvait dans des eaux espagnoles lors du bombardement. Mais il se peut que le gouvernement réclame une indemnité.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

vertissants. Les producteurs ont dépensé une fortune pour tourner ce film dont ont soigné tous les détails. Production Paramount. Interprètes: Jack Benny, I. Lupino, Richard A. Len, Gail Patrick, B. Blue, Judy Canova, Cecil Cunningham, Drew, 3600 U. S. V. Vanth, B.

Alice Bowser, Louis Armstrong, Sandra
 Storme, Katherine Kay. Pour adultes.
THIN ICE — Une idylle dans les A
 qui permet à la pat-née scandinave So
 le Henia de déployer ses talents. Pro
 duction Twentieth Century Fox Inter
 prises: Sonja Henie, Tyrone Power, A
 thur Treacher. Pour tous.

"Verdun-Palace"

HIGH WIDE AND HANDSOME — Vo
 "Seville".

"Westmount"
 Même programme que le "Regent".


ABBEY'S
 POUR L'ACIDITÉ

Téléphone: HARbour 1553
Léon-A. Hurtubise
 C.P.A.
 Comptable public icencé
 60 St-Jacques O. - Montréal

Comptables Agréés - Chartered Accountants

J.-Arthur LaRue, C.A.	Maurice Chartre, C.A.
A. Émile Beaurain, C.A.	Jean-Paul Gauthier, C.A.
A. Maurice Boulanger, C.A.	Jacques LaRue, C.A.
Lionel Roussin, C.A.	Lucien P. Poirier, C.A.
Paul Huot, C.A.	Roland Chagnon, C.A.
Dollard Huot, C.A.	Paul-E. Brunet, C.A.
R.-A. Rondeau, C.A.	René Barrière, C.A.

Montréal — Québec

CLAVIGRAPHES

 **CLAVIGRAPHES**
Underwood, Remington
Royal
Régulières et portatifs
Calculatrices et Dupli-
cateurs — Service et accessoires.

N. MARTINEAU & FILS
1019 rue Beury BELAIR 2315

VOYEX TWITE

TYPEWRITERS
Toutes marques: neufs ou recon-
ditionnés.
Location et réparation
TYPEWRITER & APPLIANCE CO. LTD
750, rue St-Pierre - Tél. L.A. 9237
(Entre les rues Craig et St-Jacques)
E. D. TWITE, gérant général

ENCADREURS

Wisintainer & Fils
908 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moutures — Cadres — Miroirs
Réparation de cadres et miroirs
L.Anc. 2264★

IMPORTATEURS

J.-A. BERNIER — Fondée en 1892
C. X. Tranchemontagne
CIB
IMPORTATEURS
Tissus et toiles pour communauté
religieuses.
459, St-Sulpice — Tél. L.A. 1344

Maison d'enseignement

Institut classique
Montréal

Préparation aux Baccalauréats —
Polytechnique

Hautes-Etudes — Brevets
Etudes le jour — Collégiales
expliquées
4510, rue De Laroche, AM. 1401
JOUR ET SOIR

MEUBLES

LE VIVOIR MODERNE
(O. Baillargeon, prés.) Inc.
Chesterfields 3 m. Chaises de repos

Châssis 3 m. Chaises de repos.
Studios 3 m. Lits en acier.
Accessoires du vivoir. Sommiers, etc.
CHOIX CONSIDERABLE.
1308 EST, RUE MONT-ROYAL.

MONTREAL

REMBOURREURS-MATELASSIERS

REMBOURREURS-MATELASSIERS
BOYER Limitée

Spécialité: meubles et matelas sur commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.

1886 Henri-Julien - Tel. BE. 1700

nic

France sur la Vie

menarde

ONTREAL

ARME PRESIDENT

1994

1951

LA PAGE FEMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Germaine BERNIER

Dom Jamet à la Fédération

Causerie sur Marguerite Bourgeoys

Une assistance nombreuse et distinguée assistait hier après-midi à une causerie sur Marguerite Bourgeoys, donnée par le R. P. Dom Jamet, dans la grande salle de la maison d'oeuvres de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Après avoir remercié Mme Alfred Thibaut de ses paroles de bienvenue, le révérend Père explique que toute l'histoire de Marguerite Bourgeoys ne pouvait pas se raconter en une seule causerie, tout au plus peut-on en parcourir un chapitre.

Le chapitre choisi pour la conférence d'hier était celui du retour de France en 1659, après un an d'absence de Marguerite Bourgeoys, de ses quatre compagnes religieuses et de quelques jeunes filles qui venaient s'établir au pays.

Pour loger ses compagnes et son école, Sœur Marguerite n'avait qu'une petite étable qui était un don de M. de Maisonneuve. Ce logis était d'une grande pauvreté, un seul coup d'oeil suffisait pour tout voir. L'installation était des plus sommaires et la nourriture des plus frugales. Il n'y avait même pas assez de paillasse pour tout le monde.

La vie de la petite communauté débuta dans le travail, la gêne et le bonheur.

Les gens de Ville-Marie firent très bon accueil aux nouvelles arrivées et, les travaux des champs finis, les élèves, petits et grands, affluèrent et remplirent l'humble établissement qui tenait de l'école, de l'asile d'enfants et de la crèche. Jusqu'en 1766 il n'y eut qu'une seule école pour les filles et les garçons.

Vu l'extrême pauvreté de la nouvelle communauté, le soir, l'école se transformait en atelier de couture. On y confectionnait des vêtements pour les femmes des colons et les sauvagesses.

Grâce au travail de leurs doigts, les religieuses purent ainsi se procurer les provisions pour leur premier hiver canadien, qui fut exceptionnellement rigoureux et long.

Des quinze à dix-huit filles à marier amenées de France par Sœur Marguerite quelques-unes restèrent chez les religieuses. Ces jeunes filles n'avaient pour dot que leurs bras et leur santé mais les prétendants n'en avaient pas plus.

Dans la distribution des tâches, Sœur Marguerite et sa compagne, Catherine Grolleau, se réservèrent les plus dures besognes.

A la vie déjà si dure de la colonie s'ajoutèrent les souffrances causées par le froid si terrible de cet hiver qui suivit le retour de Marguerite Bourgeoys.

Les institutrices françaises avec leurs robes trop minces pensèrent tourner en glacières dans cette maison où le vent et la neige pénétraient à leur aise. En revenant de leurs courses, les religieuses devaient souvent faire l'assaut de l'école ensevelie sous la neige et avec les pelles dégager la porte d'entrée.

On devine quelle température elles trouvaient à l'intérieur.

L'eau vint aussi à manquer, de sorte que le lessivage devint très rare sinon impossible. Ce qui constituait une épreuve de plus.

Les institutrices françaises étaient loin d'avoir imaginé les rigueurs de l'hiver canadien.

Cette année-là, le carême et Pâques furent célébrés sous la neige et quand enfin le soleil revint, la nouvelle saison ramenait en même temps les Iroquois, dont les bandes menaçantes garnissaient tous les points de l'horizon.

Ces présences hostiles étaient une épreuve nouvelle pour ces jeunes filles venues de France, qui réalisaient que les histoires d'Iroquois n'étaient pas des contes de loup-garou.

Par la force et par la ruse, ces tribus de sauvages avaient décidé de détruire tous les établissements des blancs, à commencer par Ville-Marie.

Et parmi les misères de la colonie, l'attente de la mort violente, au milieu de tortures de toutes sortes, était bien l'épreuve à laquelle il était le plus dur de se résigner.

Pendant tout l'été les Iroquois assassinèrent ou enlevèrent des colons, des femmes et des enfants.

L'hiver, de nouveau, fit la solitude autour des trois habitations des bords du Saint-Laurent, mais les colons connurent de nouvelles frayeurs en constatant dans le ciel des signes inconnus, le passage d'une comète, et divers faits étranges que tout le monde interprétait comme des signes de malheurs à venir.

Dès la fin de janvier les Iroquois reparaissent pour surprendre les colons qui n'avaient que leurs pioches comme armes. En moins d'un mois, 23 habitants disparaissent. On les assassina et ce qui resta des corps délaissés fut abandonné dans les bois où les colons se rendirent, guidés par leurs chiens.

Le caractère de plusieurs personnages, tant laïques que religieux, assassinés par les sauvages et explique la situation de Ville-Marie, qui n'a pas de soldats pour se défendre et qui ne voit venir aucun secours de France.

Faute de soutien, la colonie est agonisante, tout le monde le sait et c'est pour faire des revendications au roi de France que Pierre Boucher traverse la mer.

Pendant ce temps Ville-Marie souffrira de la famine parce que les colons, empêchés de faire des semailles, n'eurent pas de récoltes, et souffrira également des désordres causés par le trafic de l'eau-de-vie entre les sauvages et les vendeurs de fourrure.

En revenant de son ambassade, Pierre Boucher ramena de France 100 soldats et 200 colons. Ce n'était pas ce que l'on avait espéré et c'était décourageant, mais Chomedey de Maisonneuve ne se décourageait pas.

Le conférencier a été présenté et remercié par Mme Alfred Thibaut, présidente de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste.

POUR LA CROISIÈRE



mais les amandes douces restent les plus délicates.

Les confiseurs, après les avoir mondées en les trempant dans l'eau chaude pour les dépouiller de leur mince pelure, enrobent l'amande blanche de pralinage blanc, parfumé à l'essence de fleurs d'orange, teinté rose à la rose et mauve à la violette.

Dans leur enrobage de sucre, parées et parfumées, les pralines continuent leur chemin, avec le même succès, dans le monde de la gourmandise.

Les bonnes recettes

LE RAGOUT DE SAUCISSES

Une livre de saucisses, beurre, une cuillerée de farine, sel, poivre, brin de laurier, une belle tomate, seize pommes de terre.

Faites revenir les saucisses au beurre dans une casserole ou une cocotte, après les avoir légèrement piquées pour éviter tout éclatement; étant bien dorées, saupoudrez les saucisses d'une cuillerée de farine et versez dessus un peu d'eau chaude; faites prendre l'ébullition, salez, poivrez, brin de laurier, et, dans la saison, une belle tomate dont vous aurez enlevé peau et graines; retirez alors les saucisses pour y substituer la valeur de quatre pommes de terre par personne, pommes de terre que vous aurez épluchées et coupées en quartiers. Faites cuire doucement et, 4 minutes avant de servir, ajoutez les saucisses aux pommes de terre et servez très chaud dans un plat creux de service ou légumier très chaud.

Fadette à la Ligue des droits de la femme

Dimanche, 23 janvier, à 3h., la Ligue des Droits de la Femme recevra à l'hôtel Windsor en l'honneur de Madame Maurice Saint-Jacques (Fadette) dont la conférence est intitulée: Notre influence.

Assisteront à ce thé-causerie: Mmes Georges Pelletier, Gratton, Conrad, Martin, Henri, Lemieux, Mlle Marie Girard, Mlle Idola Saint-Jean, M. et Mme Paul Vallée, Mme Hector Dery, Mlle Françoise Le Duc, Eliane Lefebvre, M. et Mme

J.-A. Nadeau, M. et Mme Arthur Léveillé, Mlle Jeanne Grisé, Germaine Bernier, M. et Mme Edouard Montpetit, M. et Mme André Montpetit, Mlle Louise Beauchamp, Juliette Barry, Mlle Maurice Cormier, Mlle Gilberte Roby, Shaw, Jovette Bernier, Sarah Walker.

On peut se procurer des billets en s'adressant à l'hôtel Windsor, chambre 22, tous les jours, de 2h. à 5h. de l'après-midi. Tél. Bél. 3243.

Lisez "Nos Cahiers"

Une belle revue pour les esprits cultivés.

"Nos Cahiers" éditent des études théologiques, philosophiques, historiques et littéraires des Franciscains du Canada. Chaque numéro comprend aussi des "notes et commentaires" sur divers sujets d'actualité et une bibliographie choisie.

Environs 100 pages avec un hors-texte artistique ou documentaire. Le numéro, 30 cents.

En vente au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Grande artiste suisse



Mlle TRUDI SCHOOP, que l'on reverra, avec son inimitable Ballet Comique, lundi soir prochain, au "His Majesty's". (Billets chez Ed. Archambault et au "His Majesty's"). Impresario Louis-H. Bourdon.

Mort de la romancière Henri Ardel

Paris, 21 — La romancière bien connue Henri Ardel, est décédée à l'âge de 75 ans. Elle était née à Amiens, en 1863.

Mme Ardel restera, pour le grand public, comme l'auteur admiré de *Mon cousin Guy*, *Seule*, *Le mal d'aimer*, *L'appel souverain*, *les Ames closes*, etc.

En plus de son oeuvre littéraire considérable, Mme Ardel avait édifié, pendant les dix dernières années de sa vie, une oeuvre plus obscure mais encore plus admirable: celle des *catéchismes* pour les enfants pauvres des rues Jules-Vallès et Adrien-Lescaze. Pendant plusieurs années, avec la collaboration de jeunes filles, elle groupa, le jeudi après-midi, puis le dimanche matin les petits miséreux pour leur venir en aide matériellement et moralement. C'était un patronage sans local, qui devait émigrer de café en café, faute de gîte, jusqu'au jour où Ardel réussit à acheter une baraque en pleine zone.

Actuellement, l'oeuvre entreprise par Henri Ardel est sous la surveillance des Sœurs de St-Vincent-de-Paul et, chaque dimanche, la messe est célébrée dans la modeste chapelle de planches du patronage de la rue Liger.

Faits et glanes

L'araignée et sa toile

Si l'on vient à comparer les dimensions de sa toile à la taille minuscule de l'araignée, on est forcé de reconnaître que la petite bête est un véritable ingénieur qui construit un réseau de câbles gigantesques pour elle. Les fils sont mis en place dans l'ordre nécessaire, et il faut parfois de longues observations pour permettre à celui qui étudie le travail de comprendre les raisons qui dirigent l'araignée dans ses manœuvres complexes et qui lui font suivre toujours le même ordre et les mêmes lois.

Quelles merveilles que ces toiles en forme de roue, d'une régularité parfaite que l'on trouve si souvent tendues entre les herbes et dans les allées des jardins! La suspension du cadre est le problème le plus difficile dans la combinaison d'une toile, il varie à l'infini. Tout d'abord, il faut choisir l'emplacement, qui doit être exposé de préférence au soleil du matin et sur une grande route fréquentée par la gent des insectes ailés. Et lorsqu'un endroit déterminé remplit ces conditions, il s'agit de trouver des points d'attache convenables qui, par la force des choses, seront séparés les uns des autres par un gouffre qu'il faudra franchir au moins une fois, tant que le premier fil ne sera pas posé.

Lorsque le temps est favorable, l'araignée fait chaque nuit une nouvelle toile, excepté toutefois lorsque sa chasse lui a donné des provisions pour le lendemain et, dans ses vieux jours, lorsque son embonpoint a diminué son activité. Une toile perdue vite son élasticité et ne peut servir qu'un jour.

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Le mouton se prête aux fantaisies



Causerie-récital de M. Jean-Marie Beaudet

Les grands maîtres français

M. Jean-Marie Beaudet, directeur artistique de Radio-Canada, a donné un récital-causerie, hier soir, au Ritz-Carlton, sur les maîtres de la musique française. La soirée était sous les auspices de l'Alliance française.

M. Beaudet a parlé des maîtres français: Saint-Saëns, Fauré, Debussy, puis, Vincent d'Indy, Paul Dukas, Albert Roussel, Gabriel Pierné, enfin Maurice Ravel.

Le conférencier a illustré sa causerie en exécutant le premier nocturne, de Fauré, les *Reflets dans l'eau*, l'*Hommage à Rameau*, la *Sonate dans Grenade*, le *Poisson d'Or* et la *Cathédrale engloutie*, de Debussy, la *Pavane pour une Infante défunte* et les *Jeux d'eau*, de Ravel.

On remarquait dans l'assistance, outre M. Maurice Tétrau, président de l'Alliance française, M. René Turck, consul général de France à Montréal; M. Jacques, consul de Suisse; M. Luden, consul de Hollande; M. Léo-Pol Morin, M. Arthur Terroux, vice-président de l'Alliance, le Dr Paul Villard, etc.

EATON

La Vente SPOTLIGHT de Chaussures anglaises pour hommes

se continue samedi

Une autre journée pour vous permettre de bénéficier de cette grande Vente Annuelle! Le choix est encore bon. Éléphant et robustes sont ces chaussures anglaises. Voyez les détails dans le "Devoir" de jeudi.

Prix de la Vente Spotlight, la paire

5.75

Chaussures, au deuxième.

T. EATON CO. DE MONTREAL

Adoration nocturne de Montréal

Les Adorateurs Nocturnes sont convoqués pour 3 réunions:

Première: Le 22 courant, au Mont-Saint-Louis, 244, Sherbrooke est, pour 8h. p.m.

Deuxième: Dimanche 23 janvier 1938, au Christ-Roi, 9311, Berri, pour 8h. p.m.

Troisième: Mercredi, le 26 janvier 1938, au Pensionnat Sainte-Catherine, 2380, Sainte-Catherine est, pour 8h. p.m.

La plus belle chose du monde

Par Michelle Le Normand

A mon avis, écrit le R. P. Louis Lalonde, La plus belle chose du monde est le meilleur livre qu'il y ait jusqu'ici publié Michelle Le Normand. Et ceci ne diminue en rien le mérite des autres. Le style est devenu plus ferme, plus sûr, laisse croire à une facilité qui cache le travail et le soin apportés à l'oeuvre. Michelle Le Normand n'a nul le part que le sache écrit de pareilles pages de psychologie. Elle parle en souriant des complications psychologiques de P. Bourget. Deux ou trois de ses portraits, celui de Monique, par exemple, et de Lucette, ou encore celui de la vocation de Nicole, sont écrits de tout compliqués, définissent, analysent, aussi bien que Bourget l'aurait pu faire... Le livre est en vente au Devoir, dans toutes les bonnes librairies et chez l'auteur, 19 Butternut Terrace, Ottawa. \$1.00 franco.

BIEN MANGER AIDE À VOUS BIEN PORTER



Mangez du Shredded Wheat pour votre santé, parce qu'il contient les éléments vivifiants, reconstituants de la parfaite céréale de la nature, le blé entier, sous la forme la plus délicate et la plus facile à digérer. Servi chaud ou froid, avec du lait ou de la crème, le Shredded Wheat vous aidera à vous maintenir en bonne santé. Il goûte bon et il est bon pour tout le monde.

The Canadian Shredded Wheat Company, Ltd. Niagara Falls, Canada

SHREDDED WHEAT FAIT AU CANADA - DE BLE CANADIEN

Feuilleton du "Devoir"

Oiseaux de Tempête

par Théo d'AMBLÉNY

16

(Suite)

Et de fait, la tranquillité régna quelques mois. Mme Siradan n'ayant plus aperçu Jean au milieu des papiers avait cru, tout d'abord, qu'on l'avait congédié; mais, un soir d'hiver où le jeune homme conduisait l'usine avec lequel il avait travaillé à son domicile, Madeleine se trouva tout d'un coup en face d'eux.

Puisque son mari causait avec Burel et sortait même de chez lui, c'est que celui-ci faisait encore partie du personnel... Elle en fut si fière qu'elle ne put s'empêcher de lui en faire part.

Un petit plan à elle. Jean devait être resté le naïf qu'elle avait connu, elle se servirait de lui.

Encore fallait-il trouver le prétexte et le moyen de reprendre contact avec lui.

L'occasion s'en présenta un jour que, surpris par une bourrasque, Burel s'était abrité sous une porte cochère en attendant que deux ou trois autres personnes. Madeleine s'y trouva aussi, comme par hasard.

— Vous êtes, comme moi, dans l'embarras, lui dit-elle en riant, et en lui parlant avec autant de naturel que si neuf ans ne s'étaient

pas écoulés depuis leur dernière rencontre.

Burel ne répondit ni ne salua. — Habitez-vous loin? continua-t-elle en ignorant la froideur de l'attitude.

— Assez loin pour être trempé sous une telle averse, répondit Jean d'une voix calme.

En même temps il regardait son interlocutrice et la toisait d'un air de suprême mépris.

Elle ne se trompa point sur la signification de ce regard. Elle avait compté retrouver un homme la boudant encore, donc encore sensible aux souvenirs d'autrefois. Mais non, il ne regrettait rien. Ils étaient définitivement séparés, et lui-même se garderait de toute intrusion.

Soit! Ce qu'elle voulait du reste, ce n'était point rentrer dans sa vie. Celle qu'elle s'était choisie n'avait qu'à gagner en comparaison avec celle qu'elle aurait menée aux côtés de cet ouvrier destiné à rester dans un rang social inférieur. Elle non plus ne regrettait rien! Ce qu'elle voulait, c'était se ser-

vir de lui qui approchait intimement son mari et qui, — elle le croyait, — n'oserait pas aller contre les volontés de la femme de son patron, lorsqu'elle lui demandait une aide que Laurent s'obstinait à refuser.

Or, ce premier accueil la décevait, mais, avec un peu de patience et d'audace... Du reste, qu'il y prit garde! s'il y mettait trop de mauvaise volonté elle saurait se venger.

Un soir Burel revenait de Paris où il était allé lui-même soumettre le projet d'un lustre de vestibule au client qui l'avait commandé. Il était content de sa journée. Le dessin avait plu et lui avait valu une assez jolie gratification.

A sa manière juvénile et spontanée il fit part de sa joie à Marie-Anne, à laquelle il raconta avec humour les péripéties amusantes de son court voyage; et cette soirée fut pour ce ménage jeune et tout simple un de ces bons moments qu'offre la vie, et dont il avait goûté quelques-uns depuis que les affaires de Jean ne subsistaient plus

d'accroc.

Une ombre cependant marquait cette fin de jour.

— Et toi, qu'as-tu fait tout cet après-midi, Annette?

— J'ai d'abord suivi mon petit tran tran ordinaire, puis j'ai écrit à maman Burel; puis enfin, devine.

— Je ne vois pas.

— J'ai reçu une visite.

— Une visite? Et de qui donc?

— De notre voisine d'étage?

— Oh! Mieux que ça! répondit la jeune femme avec une amusante petite moue de dédain joué.

— Tu as l'air contente; cette visite t'a donc été agréable... Aurait-elle été de la propriétaire qui aurait consenti à renouveler notre bail sans de trop draconiennes conditions?

— Tu n'y es pas.

— Alors, dis-moi.

— Madame Siradan est venue me voir.

— Ah? fit Jean, qui se leva soudain avec, sur le visage, une expression de violent mécontentement, presque de colère. Elle est

venue te relancer jusqu'ici? Dans quel but? Je me le demande.

— Oh! j'ai pensé, répondit Marie-Anne, surprise par l'étrange émotion de son mari, j'ai pensé que — en grande dame — elle faisait, par condescendance courtoise, une tournée de visites chez les femmes des subordonnés de son mari.

— De la courtoisie? Elle! De la curiosité à coup sûr, et peut-être de la méchanceté, c'est tout...

— Oh! Jean, qu'en sais-tu? Elle a été fort gentille.

— Fort gentille? A mon tour de dire: mieux que ça! Elle a été, j'en jurerais, charmante, affectueuse, captivante, ensorceleuse, un vrai délice!

Le jeune homme avait parlé avec une ironie mordante.

— C'est que... c'est exact tout ce que tu me dis. Elle a été tout cela.

— Eh bien! mon petit, si tu veux me faire plaisir tu refuseras ta porte à cette femme.

— Oh! La femme de ton patron! Comment pourrais-je?

— Il le faudra pourtant. C'est la dernière des personnes que je t'ai

torisée à recevoir.

Marie-Anne était perplexe. — Comment faire? Si l'on sonne et que je n'ouvre pas, cela peut être le facteur, un fournisseur.

— Qu'à cela ne tienne! Dès demain je placerai un miroir au-dessus de l'imposte; et, avant d'ouvrir, tu t'assureras de l'identité de celui qui sonne. Si jamais elle revient tu feras la morte.

— Comme cela, ça va! répondit docilement la jeune femme.

Un silence tomba. Jean avait repris son siège mais gardait un froncement entre les deux sourcils. Marie-Anne baissait les yeux, attristée sans savoir au juste pourquoi.

Elle avait eu du plaisir à recevoir Mme Siradan, ce lui avait été un changement dans sa vie plutôt monotone, et son mari, sans fournir d'explications, opposait un veto absolu à ce que ce plaisir se renouvelât.

Sans doute Jean comprit-il de lui-même à quel point sa manière d'agir pouvait paraître étrange car il dit de nouveau avec douceur: (A Suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-proprétaire — Georges Pelletier, directeur-général.

Texte du mémoire de la C.T.C.C. au gouvernement fédéral

En faveur du principe du projet d'assurance-chômage — La délégation canadienne à la Conférence internationale du travail — Les faillites frauduleuses — Un comité d'enquête permanent, etc.

Ottawa, 21. — Voici le texte du mémoire de la C.T.C.C. présenté au gouvernement King.

La Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, Inc., désire soumettre respectueusement cette année, comme par le passé, certaines suggestions qu'elle croit de nature à améliorer la législation fédérale, à servir les meilleurs intérêts des travailleurs, et à mettre un peu plus d'ordre dans la société.

Le communisme

Il n'échappe à personne qu'il y a du malaise, actuellement, dans la société. La concentration de plus en plus grande des richesses, la misère imméritée d'un trop grand nombre de travailleurs, le chômage, les doctrines contradictoires qui livrent les différentes classes sociales, et les problèmes qui se posent sur le plan international, sont autant de facteurs contribuant à faire naître des inquiétudes chez les gens.

La C.T.C.C. note qu'en cette période de désordre, le communisme cherche à provoquer le mépris de l'autorité, lance des appels à la violence, ébranle les assises de la société, s'attaque à Dieu, et cherche à éteindre la flamme du cœur de l'homme les plus beaux sentiments susceptibles d'y prendre naissance. Le communisme est une doctrine évolutionnaire que des gouvernements conscients de leurs responsabilités doivent combattre énergiquement.

En parcourant le dossier du communisme, il semble que l'on devrait mettre le parti communiste hors la loi. Chez nous, la Cour suprême de l'Ontario a déjà déclaré le parti communiste illégal au Canada. De telles autorités religieuses réclament des mesures énergiques contre le même parti avant que la société ne soit gangrenée. La C.T.C.C. à son tour, vient demander au gouvernement fédéral une législation en vertu de laquelle le parti communiste ne pourra exister légalement au Canada.

Le chômage

Les indices économiques marquent une amélioration des affaires en notre pays. Mais le Canada souffre encore du chômage. Il y a encore un bon nombre de travailleurs qui sont au chômage de l'Etat, qui vivent dans une situation désastreuse, et cette situation est mauvaise conseil. Améliorer les conditions économiques est, certes, un excellent moyen d'enrayer le communisme. La C.T.C.C. suggère au gouvernement fédéral l'exécution d'un vaste programme de travaux publics utiles et aussi l'octroi de subsides aux industries de base, de manière à ce qu'il y ait le moins d'argent possible donné sans rien obtenir de productif en retour, comme c'est le cas pour les secours directs, cette sorte de charité publique, qui loin de remplacer la charité tout court, porte en elle des germes de démoralisation et de déchristianisation des masses ouvrières.

L'assurance-chômage

La C.T.C.C. a été mise au courant que le gouvernement fédéral projetait d'établir, en notre pays, un système d'assurance-chômage. Tout en attendant notre liberté de discuter les détails du projet, nous tenons à dire au gouvernement que nous sommes en faveur du principe de son projet. La C.T.C.C. a toujours avoué les assurances sociales à base contributive, c'est-à-dire dont le fonds sera constitué par des contributions des employeurs, des travailleurs et de l'Etat. Sans vouloir causer aucun préjudice aux droits des provinces, et sans nous prononcer sur le meilleur moyen constitutionnel d'arriver à ce but, la C.T.C.C. croit que l'assurance-chômage doit s'établir sur le plan national.

La participation aux guerres extérieures. La C. T. C. C. est opposée à la participation du Canada à toute guerre extérieure.

LA Californie

BILLETS ALLER-RETOUR A PRIX RÉDUITS

DE MONTREAL

PREMIERE CLASSE - \$140.90
CLASSE TOURISTE - \$124.60
VOITURE - \$93.75

Fuyez les frimas de l'hiver septentrional... évadez-vous vers le pays de l'éternel été... allez jouer au golf sous le ciel bleu ou prendre vos ébats sur une plage ensoleillée. Des vacances d'hiver en Californie ne sont pas des dépenses.

Vous avez le choix de la route et les billets sont valables pour le voyage direct ou via les Stations Rochesuses canadiennes, Vancouver, Victoria et San Francisco, à l'aller ou au retour ou dans les deux sens.

Tous renseignements des agents.

PACIFIQUE CANADIEN **CANADIEN NATIONAL**

Délégation à Genève

La C.T.C.C. soumet respectueusement de nouveau que le groupe ouvrier de la délégation canadienne à la Conférence internationale du Travail devrait se constituer autrement qu'il ne l'est depuis des années, et elle s'appuie, pour faire cette demande, sur le traité de Versailles, sur la jurisprudence internationale et sur le droit du syndicalisme national de faire partie dudit groupe ouvrier.

A l'article 389 du traité de Versailles, Partie XIII, on lit: "Les membres s'engagent à désigner les délégués et conseillers techniques non gouvernementaux d'accord avec les organisations professionnelles les plus représentatives soit des employeurs, soit des travailleurs du pays considéré, sous la réserve que de telles organisations existent".

On a pu croire que "les organisations professionnelles les plus représentatives soit des employeurs, soit des travailleurs", pouvait signifier l'organisation professionnelle la plus représentative des employeurs, et l'organisation professionnelle la plus représentative des travailleurs. Le texte du traité de Versailles peut tolérer cette interprétation. Mais la Cour permanente de Justice internationale, dans un avis consultatif donné à La Haye, le 31 juillet 1922, a déclaré en interprétant le paragraphe 3 de l'article 389 du traité de Versailles: "Il est évident que les idées qui ont inspiré les dispositions du paragraphe 3 démontrent clairement que la seule interprétation raisonnable est celle selon laquelle le mot *organisations*, au pluriel, se rapporte tant aux organisations des employeurs qu'à celles des travailleurs".

Et on lit, plus loin, dans le même avis consultatif: "Si donc, dans un pays, il y a plusieurs organisations professionnelles représentatives des classes ouvrières, toutes devront être prises en considération par le gouvernement lorsqu'il procède à la désignation du délégué ouvrier et de ses conseillers techniques".

La C.T.C.C. qui est une organisation représentant 50,000 travailleurs pourrait donc, d'après l'article 389 du traité de Versailles et l'avis consultatif de la Cour permanente de Justice internationale, être représentée dans le groupe ouvrier de la délégation canadienne. Et aucune autre organisation ne serait lésée dans ses droits.

De plus, la C.T.C.C. est une organisation qui représente le syndicalisme national au Canada, et à ce titre, il semble que l'on devrait lui faire une meilleure place dans la délégation canadienne à la Conférence internationale du Travail. L'an dernier, il y avait un membre de la C. I. O. dans le groupe ouvrier de la délégation canadienne, et pas un seul représentant du syndicalisme national. Nous soumettons qu'une organisation comme la nôtre, qui a un caractère national, qui est responsable devant les lois du pays, devrait faire partie du groupe ouvrier de la délégation canadienne à la Conférence internationale du Travail.

Toutefois, pour éviter une polémique à ce sujet, la C.T.C.C. suggère respectueusement que le gouvernement fédéral ajoute un conseiller technique dans le groupe ouvrier de la délégation canadienne et que ce poste soit confié à notre représentant. Actuellement, le gouvernement ne nomme qu'un conseiller technique du délégué ouvrier, et il lui est loisible d'en nommer plusieurs, puisqu'on lit au paragraphe 2, de l'article 389 du traité de Versailles: "Chaque délégué pourra être accompagné par des conseillers techniques dont le nombre pourra être de deux ou plus pour chacun des matières distinctes inscrites à l'ordre du jour".

Les organisateurs étrangers

A l'occasion de plusieurs grèves, notamment de la grève de la robe à Montréal, et de la grève de l'automobile à Oshawa, des organisateurs étrangers font peu recommandables sont venus au Canada y troubler la paix et y semer le désordre. La C.T.C.C. désire que le gouvernement fédéral empêche ces organisateurs de passer la frontière pour venir désorganiser notre vie économique. On pourrait arriver à ce but soit par une loi spéciale, soit par un amendement à la loi de l'immigration.

Coût de la vie

Les statistiques officielles publiées dans la *Gazette du Travail* sur le coût d'entretien d'une famille moyenne sont incomplètes, vu qu'elles ne tiennent compte que du coût de la nourriture, du loyer, du chauffage et de l'éclairage. La C.T.C.C. attire l'attention de l'honorable ministre du Travail sur ce sujet et suggère que ces statistiques soient complétées en tenant compte des items suivants: vêtement, instruction, assurances, frais de médecin et de pharmacie, taxes diverses, transport, récréation, renouvellement du mobilier, dépenses d'église et de syndicat, friandises, etc. On connaît ainsi avec plus de précision le coût réel d'entretien d'une famille moyenne. Il est bon de noter, d'ailleurs, que plusieurs employeurs se servent des statistiques actuelles de la *Gazette du Travail* pour fixer les salaires, ce qui n'est pas juste.

Le tarif dans l'industrie textile

La C.T.C.C. est d'avis que le gouvernement fédéral ne devrait pas abaisser le tarif relatif au coton, afin de stimuler la production et protéger la main-d'œuvre canadienne, et elle suggère une hausse du tarif dans le cas de la soie et de la laine, afin d'éviter une trop forte

concurrence étrangère dans ces deux domaines.

Mais la C.T.C.C. pourra préciser davantage son point de vue lorsqu'elle connaîtra les conclusions de la Commission royale d'enquête sur les textiles. Et nous demandons au gouvernement de déposer dès le début de la prochaine session les conclusions de la commission, afin qu'il puisse y donner suite le plus rapidement possible.

Tarif de la chaussure

Sans demander au gouvernement, pour le moment, de hausser les tarifs sur les chaussures importées, la C.T.C.C. tient à recommander que ces tarifs, au moins, ne soient pas diminués.

Faillites frauduleuses

La C.T.C.C. croit que le gouvernement fédéral devrait fixer des sanctions très sévères dans le cas de faillites frauduleuses, et nous demandons qu'il soit même défendu aux coupables de se remettre en affaires avant un laps de temps déterminé.

Comité d'enquête permanent

Pour remédier aux abus dont sont victimes les salariés et pour renseigner le public et le gouvernement, la C.T.C.C. suggère la formation d'un comité d'enquête permanent, lequel compilera toutes les informations nécessaires sur les conditions de vie et de travail des employés de l'industrie et du commerce, puis rendra ses rapports publics. Les noms de ceux qui enfreignent les lois ouvrières ou exploitent honteusement leur personnel seront ainsi connus, et ce serait là, croyons-nous, un moyen de faire disparaître un certain nombre d'abus.

Mattes et électros

A cause du tort considérable causé à l'industrie de l'imprimerie au Canada, la C.T.C.C. demande au gouvernement de prohiber toute importation de matras et électros comportant des écrits.

Timbres sur circulaires

Depuis que le prix du timbre pour envoi de circulaires par la poste a été augmenté, les contrats pour impression de circulaires ont diminué, ce qui amène la C.T.C.C. à demander au gouvernement fédéral de rétablir le timbre au prix d'autrefois, soit 1/2 cent, afin de donner plus de travail aux ouvriers de l'imprimerie.

La conférence anglo-irlandaise

Londres, 21. (C.P.) — La conférence anglo-irlandaise qui s'est terminée à Londres avant-hier soir, aura au moins un pour résultat d'apprendre aux hommes d'Etat de la Grande-Bretagne et de l'Eire où en sont actuellement les relations qu'entretenaient leurs deux pays. La discussion ayant pris fin, M. MacDonald, secrétaire des Dominions, s'est rendu à l'hôtel où est descendu M. Eamon de Valera, afin de mettre au point, avec lui, les méthodes que l'on emploiera pour régler le plus rapidement possible les différends qui opposent Londres et Dublin.

Sur la question des relations commerciales anglo-irlandaises, on a admis, de part et d'autre, qu'il faut en confier l'étude à des experts, lesquels chercheront à préparer un accord que MM. de Valera et Chamberlain signeraient, dans deux ou trois semaines.

Le problème de la défense de l'Irlande est beaucoup plus délicat. Les chefs des armées des deux pays ne se rencontreront pas. Mais on comprend que les experts anglais font et continueront à faire l'impossible pour se renseigner à fond sur les moyens de défense dont dispose l'Irlande. L'élément républicain extrémiste de l'ancien Etat libre d'Irlande ne veut pas entendre parler d'une alliance militaire avec le Royaume-Uni. Sur la question de l'unité de l'Irlande, on ne s'est pas entendu non plus.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 23 JANVIER

IIIe Dim. après l'Épiphanie, Semi-double (vert). Messe: *Adorata* avec *Gl. et Cr.*; 2e or. de saint Raymond de Pennafort C., 3e de sainte Emérentienne V. M., 4e m. commandée; préface de la Trinité. — Aux Vêpres du dim., mém. de saint Timothée E. M. (I Vp.) et de saint Raymond de Pennafort C. (II Vp.)

Train plus rapide entre Montréal et Boston

M. C. W. Johnson, directeur du service des voyageurs du Canadien National, annonce que l'heure de départ du convoi "Washingtonian" à destination de New-York, de Washington ainsi que de Boston, sera changée pour accommoder les voyageurs.

A partir du 30 janvier ce train quittera Montréal à 9 h. 05 du soir et l'arrivée à New-York est fixée à 8 h. 10 du matin. Par suite de ce départ plus tardif, la durée du trajet entre Montréal et Boston sera diminuée de 25 minutes.

Mgr Maurault au "Cercle Universitaire"

Mgr Maurault, recteur de l'Université de Montréal, sera l'hôte d'honneur au déjeuner-causerie de l'hôtel Notre-Dame, demain, au Cercle Universitaire. Le distingué conférencier parlera d'une croisière de Cavellier de la Salle.

On peut se procurer des billets en téléphonant à PLateau 3048.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphonex: BELair 3361

A l'Université

"Morons ou génies"

La conférence du R. F. Chrysostome à l'heure de biologie, hier soir

"Morons ou Génies", voilà le sujet que le Frère Chrysostome, F. E. C., Péd.D. (Louvain) et professeur à l'Institut pédagogique Saint-Georges, a exposé hier soir, à l'Université de Montréal à l'heure de biologie.

Le conférencier étudia d'abord l'extrémité inférieure de l'échelle des intelligences. Apprendre ce qu'est un débile mental est devenu un peu laborieux par suite des multiples définitions divergentes sur le marché. Celle qui fait appel aux concepts d'âge mental et de l'échelle des intelligences se recommande par son objectivité. Étudier un mal, c'est d'abord en chercher les causes. Le conférencier fit défilé les multiples facteurs incriminés dans la débilité mentale pour procéder à leur examen sévère et pour permettre à l'auditoire de constater que la débilité intellectuelle, envisagée dans ses origines, présente avant tout et surtout un caractère héréditaire. Tout comme le poète, le débile mental est né; c'est dans l'exception des cas qu'il le devient. Le groupe des morons et des imbéciles est-il nombreux? Compter les gens qui ne sont pas de son opinion personnelle, s'en rapporter à ses impressions, à ses heures de dépit, à ses apostrophes énergiques du langage courant, sont autant de méthodes fallacieuses. Un procédé moins subjectif réduit considérablement cette population spéciale; mais le groupe est ainsi "sélectionné" est encore assez respectable pour peupler de nombreuses classes spéciales, voire des écoles.

Le dépistage de ces enfants comporte avant tout et surtout, insista le Frère Chrysostome, la détermination du niveau intellectuel. Cependant d'autres examens donnent des renseignements, surtout utiles dans l'éducation et l'orientation professionnelle de ces jeunes. De point de vue pédagogique, ce point de vue fait pour ces enfants? Il faut d'abord accepter une vérité bien dure aux oreilles des parents: la débilité mentale dans la très grande majorité des cas semble incurable. Des expériences, tentées en médecine, en chirurgie, en pédagogie, dans le but de hausser un quotient intellectuel, ont toujours frustré toutes les espérances. Et donc, accepter cette vérité est déjà un grand pas, ne serait-ce que par l'utilisation à meilleur rendement de grandes quantités de dévouements, d'énergies et d'argent. Ce qu'il faut faire, c'est procurer à ces enfants les apprentissages possibles et utiles; leur faire acquiescer les habitudes sociales, morales et religieuses désirables; leur enseigner un métier convenable et leur communiquer l'instruction mesurée à leurs aptitudes et à leurs besoins.

Brossant ensuite un tableau un peu plus ensoleillé, le Frère Chrysostome engage la question des "mieux-doutés". Tout comme pour les débilés mentaux, un problème se pose pour ces enfants: celui de créer autour d'eux l'atmosphère propice à l'épanouissement intégral de leur talent en germe. Et il ne s'agit pas d'un cas exceptionnel. Ainsi, d'après les chiffres les plus modestes, les surd-doués dans la seule ville de Montréal, se chiffrent par milliers. Du point de vue national, il y a là un capital potentiel considérable qu'il ne faut pas négliger.

C'est surtout depuis l'enquête colossale de Terman que les enfants d'intelligence supérieure sont bien connus. Vouloir contrôler la valeur des multiples opinions courantes, voulant aussi préparer l'organisation d'un enseignement spécial, il ne ménagea ni temps, ni argent, ni minutie de détail, pour connaître la vérité.

Par la méthode des éliminations successives, il sélectionna un millier d'enfants de quotient intellectuel supérieur à 140. Il soumit ensuite ces enfants à des examens infiniment variés et dressa ainsi un dossier savamment documenté de chaque élève.

Les résultats furent un rude coup pour nombre de préjugés courants. Après avoir traité de la proportion des deux sexes chez les sur-doués, et après avoir pris connaissance avec les parents, le conférencier développa assez longuement les quatre questions où le profane verra volontiers de ses affirmations catégoriques mais erronées: la santé physique des enfants d'intelligence supérieure, leurs intérêts, leur caractère, la durée de la supériorité intellectuelle. Il mit en parallèle les diétions populaires et la solide réponse des faits. Il resta alors à montrer le rôle que la pédagogie doit jouer avec cette clientèle d'écouliers, afin de ne pas altérer de si beaux talents en devenant et de ne pas priver la société de ses éléments d'élite. Les expériences tentées en Allemagne et aux États-Unis "mettent" les plus beaux espoirs. Pour entreprendre quelque chose de ce genre ici, il faudra lutter contre le préjugé. Le Frère Chrysostome formula les principaux arguments que l'adversaire invoque et il leur opposa la réponse expérimentale. Il conclut cette étude en signalant la part de responsabilité qui incombe aux parents et à la société dans l'éducation des sur-doués.

De cette conférence se dégage l'impression que la science de l'enfant possède déjà un vaste trésor de données certaines et éminemment fécondes en pédagogie.

Duncan's ROYAL PALACE

Liquor WHISKY

MÉLANGÉ ET EMBOUTILLÉ AU CANADA
13 av. 11.15 - 25 av. 12.10 - 40 av. 12.35

D'autre part, ce domaine scientifique n'est encore que partiellement exploré. Aussi faut-il que nos professionnels de l'enseignement se lancent le plus tôt possible dans ce genre de recherches. Ce n'est ni optimisme ni présomption que d'affirmer pour un avenir très prochain l'existence d'une "antenne" contribution canadienne à cette noble science de l'enfant.

Treuve donc de discussions stériles et débilitantes. Franchissons sérieusement mais alertement le stade primitif de l'étude critique des méthodes. Ne restons pas figés là. Ces méthodes ont été tellement remuées en tous sens par les esprits les plus critiques que l'on sait maintenant le degré précis de certitude qu'il faut attribuer à ces techniques. Et donc, en avant. Les remarques acrimonieuses ou sarcastiques nous rendront le service de nous préserver de l'exagération ou de l'imprudence. Veillons seulement à ce qu'elles ne nous découragent pas dans nos nobles efforts vers le vrai et vers le bien.

A Saint-Grégoire de Montmorency

Québec, 21 (D.N.C.) — La mise en nomination à Saint-Grégoire de Montmorency a eu lieu hier, de midi à 2 heures, au bureau du greffier. Il y a eu deux acclamations pour les sièges nos 5 et 3 tandis qu'il y aura lutte pour le siège no 6. MM. Emmanuel Potvin et Georges Desmeules ont été élus par acclamation. M. Potvin en est à son cinquième terme tandis que M. Desmeules prend son deuxième. Pour le siège no 6, la lutte se fait entre M. Alexandre Mathieu, entrepreneur, qui a déjà quatre termes à son crédit, et M. Emile Thibault. La votation aura lieu le 1er février prochain.

Jacques de Lacretelle à l'Académie française

Paris, 21. (P.C.-Havas). — Jacques de Lacretelle, succédant à l'Académie française à Henri de Régnier, sera reçu sous la coupole jeudi prochain. Il lut à la commission son discours de réception, après quoi "il fut admis aux honneurs de la nomenclature". Il choisit comme parrains Paul Valéry et Georges Lecomte.

Feu le notaire Caisse

M. Ildas Caisse, notaire, est décédé mardi dernier, chez lui, 5281 rue DeCelles, à l'âge de 46 ans. Le défunt était né à Saint-Paul de Joliette et avait fait ses études à l'école de L'Assomption et à l'université Laval de Montréal. En 1914, il était admis à la pratique du notariat, profession qu'il exerça pendant 24 ans à Montréal. La même année, il épousa Mlle Antoinette Blanchard.

Lui survivent: sa femme, deux frères, MM. Adolphe et Hermas Caisse; deux sœurs, Mmes Eugène Joly (Armandine) et Joseph Jacques (Déméris); ses beaux-parents, M. et Mme J.-H. Blanchard, de Montréal; ses beaux-frères, le Dr C.-R. Beaudoin, Alcide Desjardins, Alfred Nadeau, Edmond Lamarche, Eugène Joly, Joseph Jacques ainsi que plusieurs neveux et nièces.

Paiement d'indemnités

La ville de Montréal a payé hier \$98,494 aux victimes des inondations d'égouts dans le nord de la ville. Elle a payé \$63,632 aux propriétaires et locataires, qui réclamaient en tout \$223,812; elle a payé \$28,453 d'honoraires aux avocats, qui réclamaient \$42,800.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, aussi hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphonex: BELair 3361

Faits divers

Le feu à l'église Saint-Joseph

Les gicleurs automatiques préviennent un incendie

Un incendie a menacé hier de destruction l'église St-Joseph, située rue Richmond. L'excellent fonctionnement des gicleurs automatiques et la promptitude des pompiers sur la scène de l'incendie empêchèrent cette dernière de prendre des proportions considérables et les dégâts furent légers. L'incendie éclata vers une heure p.m. Le feu origina dans la crèche, probablement par un court-circuit. Le directeur Guimet et l'assistant-directeur répondirent à l'appel, avec l'aide des pompiers des postes les plus proches, sous les ordres du chef de district Bernier.

Enfants ébouillantés

Deux enfants, qui ont été ébouillantés mercredi par accident, l'un dans une baignoire d'une école primaire de Ste-Genève de Pierrefonds et l'autre au domicile de ses parents, sont décédés hier. Ce sont Oliver-George Marshall, 6 ans, 34, rue Clay, Malone, N.-Y., et Maurice Lebeau, 5 ans, 2048, rue Chamby.

La confession de Herd rejetée

Des parents de Herd sont venus témoigner hier après-midi aux Assises et, interrogés par la défense, se sont accordés à dire que l'accusé du meurtre d'Elizabeth Armstrong le 16 juin dernier, avait souvent manifesté des absences mentales. Au début de l'audience, le juge Wilfrid Lazure a rejeté le document contenant la confession comme ayant été illégalement provoquée. Au lieu, comme le veut la formule, de dire au prévenu "que tout ce qu'il dirait, sous obligation d'ailleurs de sa part, pourrait être invoqué contre lui plus tard", l'on aurait dit "serait invoqué contre lui". Cela aurait par conséquent vicié la déclaration et justifié le tribunal de la rejeter. Aussitôt que le tribunal a rejeté, aussitôt que prononcé, Me John Crankshaw, avocat de la Couronne, termina sa preuve.

Me Philippe Monette, qui occupe pour la défense, entra immédiatement en scène et dès lors commença à établir que Herd ne jouissait pas de toutes ses facultés lors du meurtre et à certains intervalles dans le passé. Les témoins interrogés à cet effet hier après-midi sont des parents de l'accusé. Deux de ses sœurs, son beau-frère et une tante, M. John Barry, 43 ans, 25 ouest, 68e avenue, New-York, rapporte qu'à la veille des funérailles de la mère de Herd, ce dernier se mit à crier très fort, exprimant le désir que tout le monde sorte de la demeure. Les autres témoins déclarent que Herd avait des accès d'humeur, qu'il était souvent morose et souffrait de réactions morbides. Herd, après la mort de sa mère, s'était ouvert à Barry de ses troubles mentaux qu'il réalisait lui-même. Il aurait déclaré à son beau-frère faire parfois des choses dont il ne se sentait pas responsable. Selon Mme Barry, Herd aurait accusé des tendances morbides

Névrite résultat d'une dislocation du coude

Ne pouvait redresser son bras

Il y a quatre mois, cette femme se disloqua le coude gauche. Bien que celui-ci eût été immédiatement remis en place, il se produisit une névrite et la femme ne pouvait plus redresser son bras. On lui conseilla de prendre les Sels Kruschen, ce qu'elle fit, avec les heureux résultats que voici:

"Il y a quatre mois, je fus victime d'un accident: Je me disloquai le coude gauche. On me le remit en place immédiatement, mais quelque temps après je ne pouvais plus redresser complètement mon bras. L'ayant fait examiner aux rayons X, le médecin me dit que j'étais atteinte de la névrite du coude. On me recommanda les Sels Kruschen — une cuillerée à thé dans un verre d'eau chaude le matin en me levant. Depuis, je me porte beaucoup mieux. La douleur au coude est disparue et, de jour en jour, je puis étendre le bras plus facilement." (Mme P.)

Le rhumatisme est souvent le résultat d'un excès d'acide urique dans l'organisme. Deux des ingrédients des Sels Kruschen ont la faculté de dissoudre les cristaux d'acide urique. D'autres de leurs ingrédients aident ensuite la nature à expulser par les voies naturelles ces cristaux dissous.

dès sa jeunesse. Il aurait à une occasion fait souffrir cruellement un animal que pourtant il aimait. A une autre occasion, il aurait attaqué son père, sans provocation. Une vieille dame, Mme Roderick McLeod, 742, rue Hibernia, témoigne que Herd serait venu souvent chez elle après la mort de sa mère, mais il lui serait souvent arrivé de ne pas dire un seul mot durant ces visites, pas même pour la saluer. Herd aurait dans son enfance souffert d'accidents graves à la tête, a-t-on appris également hier après-midi.

Beurre falsifié

Les agents de la police fédérale désirent mettre le public en garde contre le danger que comporte l'achat du beurre de personnes inconnues qui prétendent presque toujours qu'elles se sont procuré leur produit dans des buanderies de la campagne. Et cela en rapport avec l'arrestation d'un inculpé dont le nom n'a pas été divulgué, en même temps qu'une saisie importante de beurre falsifié contenant plus de 27 % d'eau, dans le quartier de Rosemont, par l'officier Albert Ogier, de la police fédérale et agent spécial du ministère de l'Agriculture à Ottawa.

Dans Saint-Henri

M. Allan Bray, échevin de Saint-Henri, a déclaré hier qu'on demandera un recensement des votes donnés dans l'élection fédérale complémentaire de Saint-Henri. Il ajoute que M. Houde serait en faveur de la contestation de l'élection.

TAPIS

Importés directement d'ORIENT par

H. LALONDE & FRÈRE

4800 Ave. du PARC
Près de l'Ave. McRoi

Ce qui aide les magasins-chaînes VOUS aide!

Et par vous, nous entendons les milliers de personnes qui, dans la province de Québec, dépendent plus ou moins, pour leur subsistance, des achats des magasins-chaînes. Aux cultivateurs, aux pêcheurs, aux établissements de mise en conserve, aux artisans et aux manufacturiers, les magasins-chaînes assurent un marché régulier et des prix raisonnables, car reconnaissant qu'il est de bonne politique de dépenser leur argent là même où ils le gagnent, les magasins-chaînes ont pris pour habitude de faire leurs achats dans la province.

Une telle politique favorise le gouvernement, ainsi que les producteurs et les organisations de transport locales. Elle signifie de plus de meilleurs produits à des prix plus favorables pour les consommateurs.

ASSOCIATION DES MAGASINS-CHAÎNES DU CANADA
730, Immeuble University Tower - Montréal
(Une fédération de marchands modernes)

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles Raisons Sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Belgo Canadian Mining Securities Holding Company Limited, 417 St-Pierre, René Haesen, directeur.

Donnan Cartage, 6795 Delorimier, Douglas Stewart Donnan, et Clarence C. Donnan.

Cousineau & Latrémouille, 4351 ouest Notre-Dame, Ludovic Latrémouille, et Ernest Cousineau, céditaires.

Charles-E. Champagne, résident à 274 rue Beaudouin, Charles-E. Champagne, veuf.

Canadian Italian Grocery, 4261 Drolet, George Zolletti, céditaire.

Arena Watchman, 56 ouest Mt-Royal, David Kaskhet.

Perma Distributors Reg'd, Lomer Nelson, céditaire.

Forum Grill, Hector Mongeau, céditaire.

Canadian Radio Institute Reg'd, (Institute Canadian de Radio Enr.), 1010 est. St-Catherine, Paul Grass.

J.-E. Plamondon, Reg. agent manufacturier, Mile Elie Plamondon.

Linton Clothing Co., 10 ouest Ontario, Sab Kaufman, Joe Kaufman.

Les nouvelles en raccourci

Rapport hebdomadaire de la Banque du Canada

Ottawa 21 (P.C.) — Le rapport de la Banque du Canada pour la semaine close le 19 janvier révèle une diminution de près de \$8,000,000 des dépôts des banques à charte. Les dépôts du gouvernement fédéral ont cependant augmenté de près de \$1,500,000.

Le coefficient de la réserve nette aux billets et dépôts se dresse à 33,99 pour cent contre 33,07 pour cent la semaine précédente.

Le relevé se présente comme suit:

PASSIF	19 janv. 1938	12 janv. 1938
Capital versé	\$ 10,100,000	\$ 10,100,000
Reserve	743,713	743,713
Circul. fiduciaire	137,987,619	160,503,540
DEPOTS		
Du gouvern. fédéral	17,953,216	16,258,956
Des banq. & charte	189,138,069	197,446,420
Autres dépôts	2,464,787	3,499,913
Total des dépôts	209,556,072	217,205,289
Autre passif	2,558,114	3,354,902
ACTIF		
Autre actif	381,667,514	390,907,454
ACTIF		
Monn. et ling. d'or	179,687,810	179,700,939
Langues d'argent	15,787,408	17,241,089
Autres monn. et ling.	1,942	2,073
Reserve globale	198,689,783	198,936,725
Mon. divisionnaire	98,692	69,101
AVANCES		
Aut. gouvern. fédéral	5,000,000	5,000,000
Tot. des avances	5,000,000	5,000,000
PLACEMENTS		
Val. à court terme	75,342,335	78,094,416
Autres val. à court terme	91,305,631	91,179,431
Autres val. à long terme	12,202,639	12,203,509
Tot. des placements	178,851,305	181,477,356
Tot. des val. à la ba.	178,851,305	181,477,356
Autre actif	3,074,781	3,251,331
ACTIF GLOBAL	381,667,514	390,907,454

Compensations bancaires

Les virements des compensations bancaires ont encore baissé la semaine dernière par rapport à la semaine correspondante de l'an dernier. Les virements dans 29 municipalités canadiennes s'élevaient à \$349,760,351 à rapprocher de \$400,421,389 la semaine correspondante de l'an dernier; c'est une diminution de 13 pour cent.

Voici un tableau comparatif:

	1938	1937
Halifax	\$ 2,580,187	\$ 2,483,397
Saint-Jean	2,588,332	2,028,923
Moncton	707,624	697,881
Sherbrooke	501,044	564,859
Québec	4,680,873	5,172,982
Montréal	104,312,873	122,873,882
Ottawa	15,070,958	15,764,701
Kingston	551,837	555,074
Toronto	145,688,687	167,433,612
Hamilton	5,120,990	4,792,741
Kitchener	981,985	1,147,695
Brantford	881,727	988,365
London	512,019	4,290,481
Chatham	539,454	598,041
Windsor	3,173,535	3,029,103
Sarnia	512,019	4,290,481
Sudbury	791,701	850,894
Fort William	911,628	996,354
Winnipeg	29,925,392	35,079,146
Brandon	202,880	275,929
Moos Jaw	32,278	554,894
Saskatoon	1,128,479	1,277,514
Prince-Albert	278,844	328,931
Edmonton	4,200,094	4,290,481
Medicine Hat	207,365	204,182
Lethbridge	439,948	343,080
New Westminster	536,975	536,975
Vancouver	18,499,926	21,878,881
Victoria	1,781,845	1,658,756
29 villes	\$349,760,351	\$400,421,389

Canada Life

Toronto, 21 — Le compte-rendu annuel de la Canada Life Assurance Company atteste aujourd'hui une expansion de plus de 20 p. c. dans les ventes de nouvelles polices dont le total est de \$69,400,000. De nouvelles annuities pour une considération de \$1,750,694 ont été vendues. L'actif total s'est élevé à \$6,800,000 à un nouveau sommet de \$259,300,000 après une dépréciation de plus de \$800,000. Le total de l'assurance en vigueur à la fin de l'année était de \$819,000,000. Les réserves garantissant les polices actuellement en vigueur ont été élevées d'environ \$5,000,000 à \$231,300,000.

Les placements dans des obligations de premier ordre, du gouvernement et des municipalités, constituent environ 44 p. c. de l'actif de la compagnie. Ces placements avaient à la fin de l'exercice une valeur de \$107,400,000, soit une augmentation de \$4,200,000.

Barclays Bank (Canada)

Cette institution bancaire a tenu hier, à Londres, Angletterre, sa 43e assemblée générale annuelle. A cette occasion le président, M. Edwin Fisher, a passé en revue la situation économique et a fait l'analyse des opérations de la banque, analyse qui révèle la solide position financière de la banque, qui s'est développée et a progressé au rythme de l'expansion économique britannique.

Dans sa revue de la situation économique, M. Fisher a souligné que la production industrielle a sur-

A Wall Street

Les cours ont glissé

(P.A.) — La tendance à la hausse de ces derniers jours a pris fin ce matin quand les cours ont légèrement glissé.

La publication d'un bilan favorable a amené une légère augmentation pour Sulphur, tandis que la nouvelle d'une diminution sensible dans les revenus de décembre a amené un fléchissement de quelques fractions de point dans le cas d'Erle.

Avait une tendance à la baisse: U. S. Steel, Bethlehem, General Motors, Chrysler, Homestake, Dome, Boeing, United Aircraft, Consolidated Edison, Anaconda, Kennecott, American Metal, Westinghouse, Du Pont, N. Y. Central et Owens-Illinois.

Ont fait assez bonne figure: Loew's Cruicible, Yellow Truck, U. S. Rubber, J. I. Case, American Can, Great Northern, Northern Pacific, American Telephone et Philip Morris.

En Bourse locale

Quelques faiblesses

(P.C.) — Quelques valeurs ont fléchi légèrement ce matin. A cause de ventes de prises de profits, Brazilian a glissé de 1-4 à 12, tandis que Montreal Power a avancé d'autant à 30 3/4. Les pétroles étaient légèrement à la hausse. Les ferroviaires étaient inactifs, si ce n'est P. A. a réussi à avancer quelque peu.

Les métaux de base ont été plus ou moins actifs. Nickel est parvenu à faire un gain de 1-4 à 51 1/2. Chez les titres de construction, Dominion Bridge et Dominion Steel B ont cédé un peu de terrain; par contre General Steel Wares et Can. a Cement en ont gagné.

Sur le Curb

Les mines en évidence

(P.C.) — La section des mines a affiché une assez belle tenue ce matin, si les industriels se sont alourdis.

Dans la section des mines, Lake Shore a fait plus d'un point à 54, tandis qu'Almaden, East Malartic, Eldorado, O'Brien, Perron et Thompson-Cadillac ont avancé d'un à dix sous. Victime de ventes de prises de profits, Stadacona a glissé d'un sou. Chez les industriels, Atibiti a fléchi, tandis que Donnacona a légèrement avancé.

Bourse de New-York

Cours fournis par la maison L.J. FORGET & CIE

421, Saint-François-Xavier, Montréal

	1938	1937
Almaden	174	174
American & Foreign Power	81 1/2	81 1/2
American Power & Light	5 1/2	5 1/2
American Smelting	53 1/2	53 1/2
American Water Works	12 1/2	12 1/2
American Tel. & Tel.	146 1/2	146 1/2
Anaconda	33 1/2	33 1/2
Atibiti	39	39
Atlantic Refining	14 1/2	14 1/2
Auburn	5 1/2	5 1/2
Baltimore & Ohio	9 1/2	9 1/2
Bendix Aviation	14 1/2	14 1/2
Bethlehem Steel	68 1/2	68 1/2
Canadian Pacific	7 1/2	7 1/2
Case Threshing Machine	97	97
Chrysler	60 1/2	60 1/2
Columbia Gas & Electric	8 1/2	8 1/2
Consolidated Edison	23 1/2	23 1/2
Douglas Aircraft	45 1/2	45 1/2
Dupont	118 1/2	118 1/2
Electric Auto-Lite	20 1/2	20 1/2
Elec. Pow. & Light Corp.	12 1/2	12 1/2
General Motors	33 1/2	33 1/2
General Electric	37 1/2	37 1/2
Hudson Motors	9 1/2	9 1/2
Int. Harvester	68 1/2	68 1/2
Johns-Manville	79	79
Kennecott Copper	39 1/2	39 1/2
Loews Theaters	51 1/2	51 1/2
Montgomery & Ward	35 1/2	35 1/2
National Biscuit	11 1/2	11 1/2
New York Central	18 1/2	18 1/2
North American	20 1/2	20 1/2
Packard Motor	43 1/2	43 1/2
Pennsylvania R.R.	22 1/2	22 1/2
Phillips Petroleum	40	40
Pub. Serv. of New Jersey	32 1/2	32 1/2
Radio Corporation	48 1/2	48 1/2
Republic Iron & Steel	19 1/2	19 1/2
Schenley Distillers	24 1/2	24 1/2
Standard Oil of New Jersey	49 1/2	49 1/2
Standard Vacuum Oil	13 1/2	13 1/2
Studebaker	43 1/2	43 1/2
Texas Corp.	47 1/2	47 1/2
United Aircraft	20 1/2	20 1/2
United Gas Improvement	10 1/2	10 1/2
U. S. Rubber	30 1/2	30 1/2
U. S. Ind. Alcohol	22 1/2	22 1/2
W. S. Steel	19 1/2	19 1/2
Vanadium	19 1/2	19 1/2
Western Union	26 1/2	26 1/2
Westinghouse	105 1/2	105 1/2
Woolworth	40 1/2	40 1/2

Marché des changes

Cours moyens à l'ouverture tels

que fournis par L.G. Beaubien et

Compagnie:

	Pair	Ouv.
Angleterre, L. S.	\$ 4.86 2 3/4	\$ 5.00 1 1/2
France, franc	.0392	.0393 1/2
Belgique, belge	.1390	.1393
Italie, lire	.0526	.0527
Suisse, franc	.193	.2311
Hollande, florin	.402	.5572
Espagne, peseta	.193	.0600
Suède, couronne	.268	.2577
Danemark, couronne	.26	.2512
Brésil, milreis	.1196	
Etats-Unis, dollar	\$ 1.32 p.c. pri.	
Allemagne, R. Mark	.2382	.4028

Cours fournis par la Presse Canadienne

A Montréal:

Dollar sterling

\$ 4.89 3/4

Dollar américain

\$ 1.00

Franc

.0331

A New-York:

Dollar sterling

\$ 4.89 15-16

Dollar américain

\$ 1.00

Franc

.0330 3/4

A Paris:

Dollar sterling

150.95 frs

Dollar américain

30.22 frs

Dollar canadien

30.21 1-2

En or:

Dollar sterling

12sh. 2d.

Dollar américain

59.23s.

Dollar canadien

59.23s.

Bourse de Montréal

Compilation de la maison L.G. BEAUBIEN & CIE

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
Bathurst "A"	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
Bell Telephone	166			
Brazilian	12 1/2			
Can. Celanese	19 1/2			
Can. Cement	12 1/2			
Can. Cement pr.	108 1/2	110	108 1/2	110
Can. Car. & Found.	11			
Can. Pac. Ry.	7 1/2			
Can. Steam. pr.	12			
C. Smelters	62 1/2			
D. Bridge	35 1/2			
D. Steel & C. I. B.	18 1/2			
Gen. Steel Wares	7 1/2			
G. L. & Co.	7 1/2			
Imp. Oil	18 1/2			
Imp. Tob.	14 1/2			
Int. Harv.	51 1/2	51 1/2	51	51
Lake Sulphite	11 1/2			
McCull Front.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
Mon. Power	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
Nat. Brew.	27 1/2			
Nat. Steel Car	59 1/2	59 1/2	59 1/2	59 1/2
Price com.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
Reg. Knt. com.	9 1/2			
St. Law. Corp.	4 1/2			
Shaw W. & M.	18 1/2			
So. Can. Power	13			
Winn. Elect. "A"	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2

Le Curb

Compilation de la maison L.J. FORGET & CIE

421, Saint-François-Xavier, Montréal

Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs
150 Br. Corp.	200			
225 Br. Corp.	21 1/2			
300 Br. Corp.	600			
200 Ford A.	17 1/2			
100 Int. Util.	80			
100 Int. Tr.	16 1/2			
50 Int. Tr.	17 1/2			
MINES				
300 Bouscand	9			
300 Can. Mal.	1 1/2			
600 Can. Pat.	2 1/2			
300 Can. Pat.	2 1/2			
4700 Can. Mines	57 1/2	57 1/2	57 1/2	57 1/2
300 Eldorado	143	145	143	143
800 Francoeur	41	44	41	44
100 Pend Oreille	20			
455 Lake Shore	54 1/2	54 1/2	54 1/2	54 1/2
200 Pan. Cad.	43 1/2			
400 Macassa	520	520	515	515
1200 O'Brien	370	370	365	365
200 Pampour	390	400	390	400
200 Perron	122			
2500 Res. Aub.	435	445	435	435
1800 Shawkey	26	26	25	25
200 Siscoe	38			
800 St. Mal.	31	31	30	30
2500 Tech. High.	25	26	25	25
800 Wood Cad.	78			
200 W. Hargr.	3			

Le marché des grains

WINNIPEG

Fermi. au. Ouv. Haut Bas Clôt.

	1938	1937
Blé	124 1/2	124 1/2
Blé dur	117 1/2	117 1/2
Blé dur	101 1/2	101 1/2
Blé dur	48 1/2	48 1/2
Blé dur	45 1/2	45 1/2
Blé dur	63 1/2	63 1/2
Blé dur	60 1/2	60 1/2
Blé dur	83 1/2	83 1/2
Blé dur	82 1/2	82 1/2
Blé dur	178 1/2	178 1/2
Blé dur	178 1/2	178 1/2
Blé dur	95 1/2	95 1/2
Blé dur	95 1/2	95 1/2
Blé dur	89 1/2	89 1/2
Blé dur	80 1/2	80 1/2
Blé dur	60 1/2	60 1/2
Blé dur	60 1/2	60 1/2
Blé dur	21 1/2	21 1/2
Blé dur	74	

LA VIE SPORTIVE

Le Montréal supérieur au Canadien, hier

Les Maroons ont triomphé du Canadien hier soir lors de la sixième rencontre de la saison entre nos deux clubs locaux et par une victoire, remportée par un résultat de 4 à 2, les hommes de Tommy Gorman ont décroché la coupe Kennedy, emblème du championnat de Montréal, et se sont rapprochés des Habitants dans la course au championnat de la section canadienne, de la ligue de hockey Nationale.

Les Maroons ont bien mérité la victoire d'hier soir, car du commencement à la fin les joueurs qui représentent l'élément anglais de notre ville, ont eu l'avantage et se sont affirmés supérieurs aux équipiers du Bleu-Blanc-Rouge et cela dans tous les départements.

Tout comme dans la dernière rencontre entre nos deux clubs locaux, disputée le 11 janvier, les Maroons ont pris l'avantage à la première période et l'on peut dire qu'ils ne hantent jamais en danger au cours des soixante minutes du jeu.

Les Maroons ont été supérieurs à l'attaque comme sur la défense tandis que nos porte-couleurs ont été erratiques dans leurs lancers et faibles sur la défense et il a fallu que Wilf. Cude se dépense sans compter pour éviter un résultat plus élevé.

La première ligne du Montréal fut surtout très effective hier soir et la plupart des points ont été enregistrés par le trio Cain-Markgrah, tandis qu'Evans, joueur de défense, y est allé d'un point, et Paul Runge, un ancien joueur du Canadien, a complété l'autre.

Les joueurs du Bleu-Blanc-Rouge se mettent en évidence hier soir,urent Drouin, Mantha, Blake, Gagnon et Wilson, tandis que Walter Buswell fit du beau travail sur la défense, mais par contre, Babe Siebert et Cliff Goupille, trop empressés de mettre leurs rivaux en échec, ont laissé plusieurs ouvertures à leurs adversaires et ces derniers ont profité pour assiéger les buts défendus courageusement par Cude.

Les joueurs du Canadien ont pu de belles occasions de loger la balle dans les filets de Beveridge hier soir, car en plusieurs circonstances ils avaient l'avantage du nombre lorsque les joueurs des Maroons étaient au banc du pénitencier, mais des passes faites sans précision et des lancers à côté des filets ont gâté les chances des Habitants au grand désespoir de l'assistance, qui était en majorité des partisans du Tricolore.

Au cours de la première période Lépine et Des Smith vinrent en collision et les deux joueurs furent blessés. Le centre du Canadien et le joueur de défense durent se retirer pour se faire panser mais eurent tous deux sur la glace au cours de la deuxième période. Lépine fit même bonne figure après un accident, car son crochet fonctionna à merveille.

Neuf mille personnes assistaient à la joute d'hier soir et tous ont pu constater que le Montréal s'est rapidement amélioré depuis quelques semaines, particulièrement depuis que le club est sous la direction de Gorman.

Les Maroons ne sont plus que eux parties en arrière du Canadien et pour peu qu'ils continuent affiché la même belle tenue ils ont de grandes chances de se qualifier pour les éliminatoires, chose qui paraissait peu possible il y a quelques semaines.

Alignement des équipes:
ARROONS CANADIENS
everthworth but Cude
vans défense Siebert
racie centre Buswell
ain avant Drouin
arker avant Lorain
Subs. Maroons: Shields, Smith, unge, Ward, Northcott, Blinco, rotlier, Shannon, Cook.
Subs. Canadien: Burke, Goupille, aynes, Gagnon, Joliat, Lépine, lake, Desilets, Wilson.
Arbitres: Dye et McCaffrey.

Première période
Maroons, Evans 14.24
Maroons, Cain 14.48
Punitions: Trotter, Evans, Wentworth.

Deuxième période
Canadiens, Drouin 6.49
Maroons, Gracie 12.01
Punitions: Shields, Trotter, Jot et Buswell.

Troisième période
Canadiens, Mantha 4.17
Maroons, Runge 7.14
Punition: Aucune.

Verdun déclassé par Sherbrooke

Sherbrooke, 21. — Le club Sherbrooke, qui n'a pas encore subi aucune défaite dans les séries de la ligue Provinciale, a complètement déclassé le Verdun de la Ligue Senior de Québec, hier soir, dans une joute d'exhibition qui eut lieu en cette ville. Les locaux sont sortis victorieux par un résultat de 9 à 1.

Composition des équipes:
VERDUN — but, Bourquet; défenses, Gallagher et Titcomb; centre, Meronek; ailes, Desroches et Jartel; subs.: Tourville, Eddols, C. Jorciere, J. L. Bourcier, Summerhill, Ambois, Pélissier, Forget.
SHERBROOKE — but, Séguin; défenses, Larochelle et Ranger; centre, Harris; ailes, Cormier et Jartel; subs.: Frenette, Leroux, Galt, Roy, Laforest, Henri, Gagnon.
Arbitres: Eddie Wolfe et Len Connell.
Sommaire:
Première période
1—Sherbrooke: Roy 5.17
2—Sherbrooke: Leroux 7.15
3—Verdun: Pélissier 11.46
4—Sherbrooke: Roy 15.35
Pun.: Ambois.

Le Détroit se rapproche du Chicago

Détroit, 21. — Grâce aux attaques bien nourries de la troisième période les Ailes Rouges de Detroit ont pu vaincre les Eperviers Noirs de Chicago, hier soir, par un résultat de 4 à 2 dans une joute des séries de la ligue de hockey Nationale et le club de Jack Adams a pu se rapprocher quelque peu de leurs rivaux qui occupent actuellement la troisième position de la section américaine.

Louis Trudel a donné aux visiteurs une avance 1-0 durant la dernière minute de jeu à la première période, mais Johnny Sorrell a égalisé les chances à trois minutes de la fin de la seconde. Deux minutes après le début de la troisième, Detroit a pris les devants à son tour lorsque Syd Houe a déjoué Karakas après une série de passes avec Herb Lewis et Hec Kilrea. Voss a porté le résultat à 2-2 vers le milieu de la période et les deux clubs ont pratiqué une mise en échec serrée jusqu'à ce que Wares, qui était posé tout près du fil, compte facilement quand McDonald lui a passé la rondelle du coin de la patinoire, 22 secondes plus tard, Hec Kilrea a scellé le sort de la joute lorsqu'il s'est échappé en compagnie de Lewis et Howe.

CHICAGO but Smith
Karakas défense Young
Levinsky défense McDonald
Wiebe défense Lewis
Rommès centre Kilrea
Seibert avant
Thompson avant Howe
Subs. Chicago: Mackenzie, March, Gottselig, Johnson, Trudel, Voss, Jenkins, Dahlstrom.
Subs. Detroit: Bessone, Aurie, Barty, Sorrell, Liscombe, Wares, Moter, Hudson, Bowman.
Arbitres: Smith et McVeigh.

Première période

1—Chicago, Trudel 19.11
Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Detroit, Sorrell 17.01
Punition: Aucune.

Troisième période

3—Detroit, Howe 1.57
4—Chicago, Voss 8.50
5—Detroit, Wares 18.49
6—Detroit, H. Kilrea 19.11
Punition: Wiebe.

Arbitres: Smith et McVeigh.

Première période

1—Chicago, Trudel 19.11
Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Detroit, Sorrell 17.01
Punition: Aucune.

Troisième période

3—Detroit, Howe 1.57
4—Chicago, Voss 8.50
5—Detroit, Wares 18.49
6—Detroit, H. Kilrea 19.11
Punition: Wiebe.

Arbitres: Smith et McVeigh.

Première période

1—Chicago, Trudel 19.11
Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Detroit, Sorrell 17.01
Punition: Aucune.

Troisième période

3—Detroit, Howe 1.57
4—Chicago, Voss 8.50
5—Detroit, Wares 18.49
6—Detroit, H. Kilrea 19.11
Punition: Wiebe.

Arbitres: Smith et McVeigh.

Première période

1—Chicago, Trudel 19.11
Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Detroit, Sorrell 17.01
Punition: Aucune.

Troisième période

3—Detroit, Howe 1.57
4—Chicago, Voss 8.50
5—Detroit, Wares 18.49
6—Detroit, H. Kilrea 19.11
Punition: Wiebe.

Arbitres: Smith et McVeigh.

Première période

1—Chicago, Trudel 19.11
Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Detroit, Sorrell 17.01
Punition: Aucune.

Troisième période

3—Detroit, Howe 1.57
4—Chicago, Voss 8.50
5—Detroit, Wares 18.49
6—Detroit, H. Kilrea 19.11
Punition: Wiebe.

Arbitres: Smith et McVeigh.

Première période

1—Chicago, Trudel 19.11
Punition: Aucune.

Deuxième période

2—Detroit, Sorrell 17.01
Punition: Aucune.

Troisième période

3—Detroit, Howe 1.57
4—Chicago, Voss 8.50
5—Detroit, Wares 18.49
6—Detroit, H. Kilrea 19.11
Punition: Wiebe.

Arbitres: Smith et McVeigh.

Première période

1—Chicago, Trudel 19.11
Punition: Aucune.

Toronto et Américains ont annulé

New-York, 21. — Les 11,000 spectateurs qui ont été témoins de la rencontre d'hier soir, au Madison Square Garden, entre les clubs Toronto et Américain, ont été grandement déçus car cette joute fut la plus monotone encore vue cette saison dans la métropole américaine, malgré le résultat de 1 à 1 après une période supplémentaire. Cette nullité a cependant permis aux locaux de rester seuls en deuxième position de la section canadienne à la suite de la défaite des Habitants de Cecil Hart aux mains des Maroons.

Après que Hooley Smith eut compté un but qui n'a pas été accordé à cause d'un hors-jeu au début de la seconde période, Toronto a pris les devants à un peu plus de 3 minutes de la fin de cette reprise lorsque Buzz Boll a poussé la rondelle dans le filet d'Earl Robertson, qui venait d'exécuter un plongeon pour bloquer un lancer de Bill Thoms et avait ainsi laissé la cage vide.

Les Américains n'ont pas été lents à égaliser les chances, cependant, car 42 secondes plus tard, Hooley Smith a compté avec l'aide de Jack Shill et Joe Jerwa. Smith n'a eu qu'à soulever la rondelle par-dessus Turk Broda, après que Shill eut porté la rondelle jusqu'aux pieds des buts du Toronto.

Conny Smythe avait amené trois joueurs de Syracuse, mais aucun n'était en uniforme. Ce sont George Parsons, Murray Armstrong et le joueur de défense Chuck Shannon.

TORONTO but Robertson
Brodie défense Murray
Horne défense Jerwa
Fowler défense Stewart
Thoms centre Anderson
Davidson avant Wiseman
Subs. Toronto: Hamilton, Apps, Jackson, Drillon, Chamberlain, Metz, Kelly, Kampman.
Subs. Américains: Day, Gallagher, Chapman, Carr, Schriner, Lamb, Shill, H. Smith, Johnson.
Arbitres: Ion et Mitchell.

Première période

Pas de point.
Punition: Kampman.

Deuxième période

1—Toronto, Boll 16.42
2—Américains, Smith 17.24
Punition: Kampman.

Troisième période

Pas de point.
Punition: Aucune.

Période supplémentaire

Pas de point.
Punition: Aucune.

Ils se dirigent vers Montréal

Les membres du comité d'organisation du congrès international des raquetteurs ont reçu, hier soir, un télégramme des raquetteurs américains qui font tantôt en raquettes tantôt à pieds la distance qui séparent leurs villes respectives de Montréal.

Aux dernières nouvelles, hier soir, ils étaient arrivés à Bethel, Maine. Le temps était excessivement froid. Le thermomètre se maintient à 20 degrés au-dessous de zéro.

Bédard a encore mal au pied, mais il affiche un grand courage et est confiant de se rendre à Montréal. Perreault boite un peu. Charbonneau paraît être en parfaite condition de même que Benoit et Huot. Tous sont animés du plus bel esprit sportif.

Pour tout où ils passent ils sont l'objet d'un grand encouragement.

Les meneurs sont les mêmes

Aucun changement important ne s'est produit dans le classement des meneurs de la Ligue Nationale à la suite des joutes disputées hier soir et le trio Drillon-Apps-Jackson tient toujours la tête dans la section canadienne, tandis que Dillon, Barry et Rommes mènent dans la division américaine. Mantha et Blake ont pu mettre un point à leur crédit et sont égaux pour la quatrième position.

Les meneurs du circuit:

Division canadienne

Drillon, Toronto 14 18 32
Apps, Toronto 11 15 26
H. Jackson, Toronto 11 13 24

Division américaine

B. A. Pts
Barron, Rangers 15 12 27
Dillon, Detroit 7 14 21
Rommes, Chicago 9 11 20

Le choix tombera sur Detroit ou Chicago

New-York, 21. — Deux villes de l'ouest central ont envoyé des représentants à New-York hier pour tenter de s'assurer le combat de championnat entre Joe Louis et Max Schmeling au mois de juin prochain.

De Detroit, la demeure du champion, est venu le maire Richard Reading. Joe Triner, de Chicago, président de la Commission Athlétique de l'Illinois, n'est arrivé que quelques heures plus tard.

Tous deux ont eu une entrevue avec Mike Jacobs, l'organisateur du combat, et ils ont quitté Mike avec l'espoir d'obtenir le combat, qui promet d'attirer l'une des plus grosses foules dans l'histoire de la boxe. Jacobs n'a rien promis. "Le combat sera disputé dans la ville qui me fera la meilleure proposition", a-t-il déclaré.

Un tournoi de balle au mur

Contente du succès remporté l'an dernier, la direction de la Palestre Nationale organise pour une deuxième année consécutive le tournoi provincial de balle au mur.

Le tournoi de doubles, pour le championnat amateur de la province et sanctionné par l'Union Amateur Athlétique du Canada se déroulera dans la magnifique salle de la Palestre Nationale dans la semaine du 22 février prochain.

Tous les collèges, associations athlétiques et joueurs indépendants de la province qui désiraient se faire représenter dans ce tournoi n'ont qu'à communiquer avec la Palestre Nationale, entre 6 et 11 heures, tous les soirs, à Fr. 2896.

Réception civique aux raquetteurs

Le samedi, 29 janvier, est la journée la plus importante du congrès international des raquetteurs, qui se déroulera dans la métropole canadienne, du 26 au 30 janvier inclusivement.

En plus du marathon de dix milles, de la réception civique à l'hôtel de ville et du dîner aux fèves, il y aura aussi des courses en raquettes sur petites distances pour les championnats canadiens et mondiaux.

Ces épreuves, qui deviennent de plus en plus excitantes parce qu'elles réunissent la crème des coureurs de chaque club, seront disputées au Parc LaFontaine, en face du Manoir des Oliviers, situé à 1331 Parc LaFontaine.

Une trentaine de courses sur petites distances sont au programme. Nous apprenons des officiers de l'Union Américaine des raquetteurs que les athlètes de leurs clubs s'entraînent intensément depuis plusieurs semaines et que tous ambitionnent de décrocher la palme.

Nous savons que les coureurs canadiens sont excessivement difficiles à vaincre dans ces genres d'épreuves, mais il semble assuré actuellement que les Américains leur donneront beaucoup de fil à retordre, cette année.

Cette grande journée se clôturera par la parade aux flambeaux dans les rues de Montréal. Cette parade, comme nous l'avons dit hier, aura plus d'éclat que par les années passées, vu que quatre chars allégoriques illuminés seront insérés dans le défilé.

Soixante-dix corps de musique et de clairons égayeront cette parade de monstre dont la durée doit être de près de deux heures.

Les clubs américains offriront de l'indin; cette année, car ils seront accompagnés de cinq à six corps de clairons formés de dames seulement.

Les vétérans de la raquette, qui se sont occupés de ce sport plus ou moins depuis quelques années, n'ont jamais été aussi enthousiasmés que cette année. Il est fort probable qu'ils formeront un groupe à part des autres clubs et qu'ils prendront part à la grande "parade du samedi soir."

Les concours de la reine des raquetteurs prend des proportions surprenantes depuis des jours-ci et toutes les candidates rivalisent d'entrain.

Voici les noms des candidates actuelles: Miles D. Nourdeau, des Coeurs Joyeux; Gracia Côté, de la Feuille d'Érable; Aline Dion, de Richelieu; Emilienne Geoffroin, du Canadien de St-Henri; Alice Bourdonnais du Laurier; D. Bédard, du National.

Les membres du comité d'organisation du congrès de la raquette demanderont à Son Honneur le maire Adélard Raynault de donner le signal du départ lors du marathon dix milles qui sera couru le samedi avant-midi, à dix heures.

DiMaggio au nombre des récalcitrants

New-York, 21. — Joe DiMaggio, le voltigeur-étoile des Yankees de New-York, a reçu hier son contrat de 1938 et il l'a refusé. Comme résultat, il aura une entrevue avec le colonel Jacob Ruppert, propriétaire du club, et le gérant d'affaires Ed Barrow, aujourd'hui.

"Il ne m'ont pas offert assez, alors nous négocierons, a dit Joe. Je crois que je vaudrais plus que ce qu'ils m'ont offert."

On croit que les Yankees ont offert environ \$20,000 à Joe, qui demande \$30,000. DiMaggio a reçu \$15,000 l'an dernier.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports etc. Téléphones: 861air 3361

Sports d'hiver à Estérel

Route — Montréal-Estérel: carrossable, assez mauvaise de Saint-Jérôme à Shawbridge, très bonne de Sainte-Marguerite Station à Estérel.

Temps — Très beau, froid. Température maximum 160, minimum moins 2.

Neige — 1 pouce de neige fraîche poudreuse.

Pistes de ski — Excellente.

Jack Riley gagne contre Bob Girard

Le promoteur Julien a fait hier soir l'ouverture de sa saison de lutte à la salle Municipale de St-Henri alors qu'il offrait un programme qui a intéressé et satisfait les amateurs présents et, pour une première, ce fut un succès si l'on considère que nombreux étaient ceux qui avaient opté pour le hockey, alors que le Canadien et les Maroons étaient aux prises à peu de distance de la.

La finale mettait aux prises Jack Riley (Henri Galibois) et Bob Girard, et la victoire a été décernée à Riley qui prit deux chutes sur son rival après avoir perdu au premier engagement.

Girard ne fut pas tendre pour son rival mais Jack lui rendit le change dans les deux derniers engagements car il força son adversaire à concéder la deuxième chute par une torsion de bras puis s'assura la victoire en étouffant son rival contre les câbles pour la dernière chute. La semi-finale a permis à Jerry Nelder de faire ses débuts à Saint-Henri alors qu'il était opposé à Dynamite Dunn. Ce dernier, malgré ses tactiques assez rudés, n'a pu river les épaules de son adversaire au tapis et à l'expiration des trente minutes réglementaires l'arbitre Lionel Legault déclara le combat nul.

Les autres rencontres ne manquèrent pas d'intérêt non plus car elles fournirent d'intéressantes exhibitions. Au lever de rideau Jack Miller et Fred Bourgeois annulèrent après un beau combat de 20 minutes, puis Jack Remillard eut raison de Tony Morris pendant que Henri Dufresne triompha de Hervé Courville en 10 minutes.

Sommaire de la soirée:
Jack Miller, 188, annule avec Fred Bourgeois, 176, 20 minutes;
Jack Remillard, 187, bat Tony Morris, 180, 13 minutes;
Henri Dufresne, 145, l'emporte sur Hervé Courville, 140, 10 min.;
Dynamite Dunn, 196, annule avec Jerry Nelder, 185, 30 min.;

Bob Girard, 188, prend la 1ère chute en 20 min. puis Jack Riley, 190, s'assure les deux autres en 12 et 8 minutes.

Les arbitres Robert et Legault ont dirigé ces combats.

Programme intéressant pour lundi soir

Jack Riley et Dynamite Dunn feront lundi soir les frais de la rencontre principale de la séance de lutte hebdomadaire, qui sera présentée au marché St-Jacques. Ces deux solides gaillards désirent venir aux prises depuis longtemps et Ray Lamontagne a réalisé leur rêve en faisant de ce combat son attraction principale au prochain programme.

Harry Madison, le bouillant lutteur local, fera face à Jerry Nelder, un lutteur américain, dans la semi-finale et s'il faut en juger par la réputation de Nelder, Madison ici n'aura qu'à bien se tenir car on rapporte que Jerry est un gaillard qui n'a pas froid aux yeux et que personne ne peut faire reculer. Si Madison va trop loin comme ceci lui arrive assez souvent, il se pourrait fort bien qu'il en soit pour sa peine car Nelder pourrait lui remettre son change et plus encore.

Le combat spécial verra Paul Gaudette aux prises avec Tommy Morris et ici encore les amateurs seront servis à souhait. Gaudette s'oublie assez souvent mais lui en prendra s'il dépasse les bornes contre Morris car celui-ci sait fort bien répliquer aux tactiques brutales.

Dans les préliminaires, Bob Girard et Wilfrid Du Tremble ainsi

Tommy Farr se bat ce soir contre Braddock

New-York, 21. — C'est ce soir que les fervents de la boxe pourront assister au combat Farr-Braddock, qui doit avoir lieu au Madison Square Garden ou connaître les progrès de cette bataille par la radio et ce combat suscite beaucoup d'intérêt car il décidera de l'avenir de l'un ou de l'autre des combattants qui ambitionnent de se mesurer contre le champion mondial Joe Louis.

La bataille de ce soir aura lieu à New-York; elle sera limitée à dix rondes et les boxeurs aux prises seront Tommy Farr, champion de l'Empire britannique, et Jimmy Braddock, ancien monarque des poids lourds de l'univers.

On a promis au vainqueur un match avec Max Baer, un autre champion. Le gagnant de ce dernier combat fera tout probablement face à Joe Louis ou Max Schmeling vers la fin de l'été.

Braddock, qui livra son premier combat depuis qu'il a été battu par Joe Louis à Chicago au mois de juin dernier, est le favori "sentimental" mais le Gallois, qui est devenu presque une idole des amateurs de boxe américains, en tenant debout quinze rondes devant Joe Louis, deux mois plus tard, est le favori des parieurs, à 3 contre 1.

Louis sera auprès de l'arène. Il a vu Braddock à l'œuvre à son camp d'entraînement à Ompoton Lakes, et quoiqu'il dise que Jimmy est en meilleure condition que l'an dernier, il est aisé de voir que le champion croit que Farr sera le vainqueur.

La plupart des experts prédisent que Farr l'emportera par décision. Une défaite pour Braddock signifierait probablement la fin de sa carrière. Jim dit qu'il veut continuer à boxer indéfiniment, mais son gérant, Joe Gould, insiste qu'il accrochera ses gants s'il perd aujourd'hui.

La plupart des partisans de Braddock croient que la force supérieure de ses coups lui permettra de triompher. Braddock a démontré qu'il peut frapper fort lorsqu'il a envoyé Louis au plancher à la première ronde du combat de l'an dernier.

Farr est de huit ans plus jeune, il est plus rapide et il peut encaisser. Farr, qui est son propre gérant, sera secondé par Doc Bagley, un ancien "second" de Gene Tunney.

Les deux adversaires s'en sont tenus à de légers exercices hier. Tous deux paraissent en excellente condition. Débarrassé des soucis d'un champion, Braddock est en meilleure forme que lorsqu'il a fait face à Louis. Quant à Farr, il a été impressionnant à l'entraînement, ce qui est un contraste frappant à sa tenue il y a six mois, lors qu'il se préparait à rencontrer Joe Louis.

COMPARAISON DES DEUX BOXEURS

Voici les mesurations de James J. Braddock et de Tommy Farr:

BRADDOCK	FARR
32	24
195 livres	204 livres
6' 3"	6' 1 1/2"
39"	Poitrine (normale) 44"
42"	Poitrine (dilatée) 49"
78"	Portée 81"
14"	Biceps 15 1/2"
12 1/2"	Avant-bras 14"
32"	Ceinture 35"
17"	Cou 17 1/2"
22"	Cuisse 21"
9 1/2"	Cheville 10"
13"	Mollet 15 1/2"
8"	Poignet 8"
12"	Poing 11"

que John Marchand et Paul Descoteaux offriront des combats qui ne le céderont en rien aux précédents.

Plus de 7,000 skieurs

Aubaine pour les hôteliers du nord

Une autre fin de semaine magnifique de ski. Ce sera la septième parfaitement satisfaisante depuis le commencement de la saison, tant au point de vue de l'abondance de la neige que de la température. C'est probablement un record depuis que le ski est devenu dans notre province le sport

Les recherches suspendues à Saint-Hyacinthe

L'état menaçant des murs calcinés force les autorités à ajourner les recherches dans les ruines du collège du Sacré-Coeur — 26 cadavres à la morgue — Nouvelles identifications — Les corps non identifiés seront probablement enterrés dans le cimetière de la communauté

DEUX HOSPITALISÉS EN DANGER

Saint-Hyacinthe, 21 (D.N.C.) — Trois nouveaux cadavres retirés des ruines fumantes du collège Sacré-Coeur de cette ville, ont été identifiés hier après-midi par des parents. Ce sont ceux de William O'Connell, fils du docteur William T. O'Connell, de Westport, Conn.; Hans Dexter, beau-fils de M. Ewald Meier, Saint-Hyacinthe; et Gérard Saint-Laurent, de Saint-Lambert.

Le premier a été identifié par le dentiste à O'Connell, de New-York, frère du père de la victime, qui s'est rendu à Saint-Hyacinthe et a identifié son neveu par sa dentition. Il l'avait eu à plusieurs reprises comme patient et avait une fiche des travaux exécutés dans la bouche de la victime. M. Meier a identifié son beau-fils par un chapelet et une clef qu'il avait encore sur lui, cependant que le père du jeune Saint-Laurent reconnu son fils par un calepin trouvé sur le cadavre calciné, lequel calepin contenait une carte encore lisible, où se trouvait le nom de la victime. Le docteur William T. O'Connell était présent quand son frère a examiné les restes qu'on croyait être ceux de son fils.

26 à la morgue hier

Quatre autres cadavres ont été retirés hier après-midi des ruines, ce qui porte à 26 le nombre de ceux qui furent transportés à la

A Saint-Hyacinthe

La Sûreté provinciale a commencé son enquête

Les détectives ne négligeront aucune piste, aucune rumeur, aucun bruit, afin de déterminer la cause de l'incendie — De l'aveu des élèves, les religieux ont montré le plus grand dévouement et certains ont même sacrifié leur vie pour sauver celles des jeunes gens confiés à leurs soins — La démolition des murs calcinés

Le câble de la cloche

St-Hyacinthe, 21. (D.N.C.) — M. Marie-Eugène Charlier, secrétaire général de la Sûreté provinciale, représentant personnellement M. Pluie, directeur de la Sûreté provinciale, a pris en main la direction des détectives chargés de l'enquête autour de l'incendie du collège du Sacré-Coeur. Les hommes chargés immédiatement de l'enquête sont le détective Gustave Massue qui y travaillait depuis l'incendie, et le détective Donat Mail. Arrivé hier de Montréal.

La Sûreté provinciale a déclaré M. Charlier, est à l'entière disposition du Dr Paul Morin, médecin légiste, et elle n'épargnera rien qui puisse le seconder dans son travail. Son enquête reprendra lundi prochain dans l'après-midi, comme annoncé déjà.

Les détectives ont reçu l'ordre de suivre toute piste possible et impossible, en ce qui regarde une intervention criminelle, comme cause du désastre du collège Sacré-Coeur, et de ne négliger aucune rumeur ou bruit, si peu fondé paraisse-t-il à première vue.

Deux pistes

Sans vouloir présumer de quoi que ce soit, nous avons vu que les détectives ont commencé de travailler sur deux pistes, dans l'hypothèse où elles pourraient être réelles. Toutes les informations qui pourront obtenir seront immédiatement soumises au médecin légiste.

Au cours de la journée, M. Charlier a visité tous les blessés de l'hôpital Saint-Charles, et le détective Massue s'est tenu à la morgue, recevant les parents des victimes et les aidant, si possible à identifier parmi les morceaux de débris humains les restes d'un être cher.

Les représentants des compagnies d'assurance intéressées dans le désastre de St-Hyacinthe, sont arrivés. Ils se concerteront avec les autorités du collège Sacré-Coeur et le médecin légiste, pour faire jeter à bas ce qui reste des ruines de l'institution détruite, et rendre ainsi plus faciles la recherche des cadavres qui manquent encore. Cette décision réconfortera sûrement nombre de parents, anxieux de savoir ce qu'il est réellement advenu de leurs enfants et qui jusqu'ici, n'ont pas seulement été capables de tenter

morgue. Les quatre autres cadavres identifiés dans la journée d'avant-hier, ceux de Dédé Richard, Jean-Noël Vincent, Jean-Marie Laurier et Lucien Leclerc, ont été réclamés par les parents.

Les recherches avancent peu

Les travaux de recherches dans les ruines avancent peu. Il semble que les autorités municipales ne veulent pas prendre la responsabilité d'y faire travailler des hommes, et les RR. FF. du Sacré-Coeur, d'autre part, ne peuvent prendre sur eux le risque d'exposer des manœuvres. Les murs calcinés peuvent tomber d'un moment à l'autre, et il est dangereux de les approcher. Comme question de fait un homme qui y travaillait hier après-midi, un nommé Plante, a reçu une brique sur la tête et on l'a relevé sans connaissance. Il n'a pas été blessé grièvement. Le chef de police Bourgeois lui-même au cours d'une tournée d'inspection des lieux, a aussi reçu un morceau de maçonnerie sur un pied. Le Dr Paul Morin, médecin légiste, est entré en communication avec le bureau du procureur général, à Québec, pour savoir ce qu'on doit faire dans les circonstances.

Dans le cimetière de la communauté

Les RR. FF. du Sacré-Coeur, par la voix du R. F. Lucius, ont offert aux parents des victimes non identifiées de les enterrer toutes dans le cimetière de la communauté, sur

le terrain du collège. Les religieux et les élèves qui ont trouvé la mort ensemble, reposeraient ainsi ensemble, et leurs proches, sachant où ils se trouvent, pourraient venir prier sur leur tombeau commun. L'offre a été vivement appréciée. Bien qu'aucune décision finale n'ait été prise, il est vraisemblable que cette suggestion des religieux sera acceptée.

Les Soeurs logent le veilleur Quesnel

Les religieuses de l'hôpital de Saint-Hyacinthe, suivant en cela les traditions charitables de leur maison, ont accepté hier après-midi de recevoir M. Marcel Quesnel, 68 ans, veilleur de nuit du collège détruit. Elles se chargent, jusqu'à nouvel ordre, de le loger, de lui procurer la subsistance et de s'occuper de lui de façon générale. Quesnel est dans une situation lamentable. Il est infirme, n'a plus de travail, n'a pas même de vêtements, si ce n'est les salopettes qu'il portait au moment de l'incendie. Tout ce qu'il possédait sur terre a brûlé dans l'incendie du collège, où il logeait.

L'état des blessés

A l'hôpital Saint-Charles, l'état des blessés hospitalisés n'a guère changé. Hier soir, vers 7 heures 30, on constatait seulement un recul chez deux d'entre eux, le R. F. Alexis et l'élève François Plouffe. Ils n'étaient pas aussi bien qu'au cours de la journée, et les dernières nouvelles donnent de nouveau l'inquiétude à leur sujet.

Conseil des métiers et du travail

M. Raoul Trépanier réélu par acclamation

M. Raoul Trépanier a été réélu hier soir par acclamation comme président du Conseil des métiers et du travail de Montréal pour la prochaine année. Ont été de même réélus les officiers suivants de cette organisation: MM. Pierre Lefebvre et Jack Cuppello, vice-présidents; J.-E. Gariépy, secrétaire correspondant; J.-A. Belland, secrétaire archiviste français; J. R. Moore, secrétaire archiviste anglais; Alphéus Mathieu, secrétaire financier; J.-P. Corriveau, trésorier; Henri Villancourt, statisticien; Nelson Fortier, sergent d'armes; et N. L. Heureux, guide.

On a choisi comme auditeurs MM. J. Giroux, A. Ouellette et L. Lafortune. On a élu au comité d'organisation les membres suivants: MM. Jack Cuppello, Paul Fournier, David Wolfe, A. Renaud, D. Bihault, Lucien Dufour et Hugh Corriveau.

À la prochaine réunion il y aura vote pour le choix des neuf membres du comité exécutif, postes pour lesquels on a mis en nomination douze candidats; pour le choix des membres du comité de la fête du travail, quatorze candidats ayant été mis en nomination alors que ce comité n'est que de neuf membres; et aussi pour le choix des membres du comité des lettres de créance, composé de cinq membres, huit noms ayant été proposés.

On a choisi à l'unanimité M. Trépanier pour représenter le conseil dans la commission municipale d'étude qui fera une enquête sur l'opportunité de modifier le mode d'administration de Montréal. On a adopté un rapport de MM. Mathieu et Wolfe sur la visite des délégués des unions internationales de la province au premier ministre Duplessis pour lui soumettre des suggestions relatives à la législation ouvrière. Les deux délégués ont dit avoir été très bien reçus par le premier ministre.

Le conseil a approuvé une résolution de l'union No 606 de Saint-Henri du Brotherhood of Railway Carmen of America, demandant la création d'une hydro provinciale dans le Québec.

On a lu une lettre de M. P. M. Draper, président du Congrès des métiers et du travail du Canada, informant le conseil que la Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec n'est pas éligible à siéger dans cette organisation.

Billets réduits pour l'Ouest canadien

M. C. P. Biddell, président de la Canadian Passenger Association, annonce que les chemins de fer canadiens délivreront des billets à prix réduits aux voyageurs de l'Est du Canada qui désirent aller visiter les Provinces de l'Ouest au cours de l'hiver.

Ces billets, valables pour 45 jours de la date d'achat, seront délivrés à tous les endroits situés à l'est de Port Arthur, Armstrong, en Ontario, à toutes les gares de Québec et des Provinces Maritimes. Ils seront valables, à l'aller, du 19 février au 15 mars inclusivement, et sont de trois classes: première, touristique et ordinaire.

Les porteurs de billets de première classe peuvent prendre des couchettes dans les wagons-lits, les porteurs de billets de deuxième classe les wagons-lits touristes, tout en payant le supplément ordinaire. Ces billets comportent le privilège d'arrêter pour tous les endroits situés à l'ouest de Port-Arthur et Armstrong, Ont., à l'aller et au retour. Les voyageurs peuvent, en payant les suppléments requis emprunter différentes routes au Canada et aux États-Unis, mais sans changer de réseau.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame, est, Montréal.

La catastrophe de Saint-Hyacinthe

La presse française lui donne une large place

Paris, 21 (P.C.-Havas). — La presse française hier soir et ce matin consacre une large place au terrible incendie du collège de Saint-Hyacinthe, qu'elle relate avec une douloureuse émotion. Excelsior publie en première page des radio-époques saisissantes représentant le collège du Sacré-Coeur après l'incendie.

La Croix publie également des photos de la chapelle de Saint-Hyacinthe, et, sur deux colonnes de la première page, donne tous les détails de l'horrible catastrophe qui, dans toute la France, a provoqué un mouvement de sympathie émue envers les victimes et le Canada.

Dortoirs au rez-de-chaussée

M. Allan Bray, échevin du quartier Saint-Henri, proposera une motion, lors de la prochaine séance du conseil municipal, pour faire amender la charte afin que la ville puisse exiger de tout collège, couvent, pensionnat, orphelinat, non à l'épreuve du feu, que les dortoirs soient installés au rez-de-chaussée.

M. Bray dit que l'exemple de St-Hyacinthe est une preuve qu'il faut prendre cette mesure. Le collège de Saint-Hyacinthe était particulièrement bien surveillé et, d'après les compagnies d'assurances elles-mêmes qui vont payer, toutes les précautions avaient été prises. Et cependant le désastre s'est produit tout de même.

Sympathie de l'A. C. J. C.

L'Association catholique de la Jeunesse canadienne-française a fait parvenir à Son Excellence Mgr De-celles, évêque de St-Hyacinthe, et au révé. Frère Lucius, directeur du collège du Sacré-Coeur incendié ces jours derniers, ses sympathies dans l'épreuve immense qui les frappe.

A Côte Saint-Luc

M. F.-D. Lamont, élu maire, et M. H.-H. Pitcher, échevin

Le conseil municipal de Côte-St-Luc a choisi comme maire de cette municipalité M. F.-D. Lamont, échevin depuis dix ans. M. Lamont aura comme successeur au conseil M. Henry-H. Pitcher, de l'avenue Macdonald, qui représentera particulièrement le nouveau quartier de Côte-St-Luc, surgi depuis une couple d'années, en bordure de la ville de Hampstead.

Optométristes et opticiens

Voici le rapport des élections des officiers de l'Association des optométristes et opticiens de la Province de Québec, lesquelles ont eu lieu mercredi: président, J.-A. Crête, député, Grand-Mère (de terme); vice-président, Alfred Hébert; trésorier, J.-H. Lionel Hébert; secrétaire, H.-N. Bordeleau; directeurs: Armand Messier, Lorenzo Favreau, Gérard Leblanc, L.-C. Gervais, J.-R. Marchand, J.-E. L. Heureux; présidents honoraires: A.-L. Phaneuf, J. C. McConnell; vice-présidents honoraires: J.-A. Boivin, J. A. McClure.

Prolongation du moratoire

La Ligue des propriétaires de Montréal demandera au gouvernement de prolonger de cinq années le moratoire sur les créances hypothécaires qui expire le 30 avril prochain, avec la clause qui diminue à 5 p.c. l'intérêt immédiatement exigible, le reste devenant capitalisé au taux de 5 p.c.

Les bills privés à Québec

Jusqu'à date, 40 bills privés ont été annoncés officiellement pour la prochaine session de la législature provinciale. C'est une diminution notable sur le nombre de bills présentés lors de la dernière session. Il y en avait 70 au début de la session. Mais cette augmentation s'expliquait du fait que la première session de 1936, terminée brusquement, avait laissé en plan, bon nombre de mesures.

Nombreux visiteurs chez M. Duplessis

Québec, 21 (D.N.C.) — Le premier ministre a reçu un grand nombre de visiteurs hier après-midi dont M. Arthur Sauvé, sénateur et père de M. Paul Sauvé, orateur de l'Assemblée législative. Un grand nombre de députés sont également allés voir le premier ministre à son bureau.

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ

DUPUIS

Prix de liquidation rapide samedi !...

Chemises à rayures, quadrillés

Prix de vente, chacune

1.00

lot de 1000 chemises - Prix ordinaire 1.50

Messieurs, plus vous en achetez, samedi, plus vous économisez... Nous désirons disposer de soldes de chemises achetées pour le temps des FETES... ce prix de vente représente une économie de .50 par chemise. Elles sont parfaites, broad-cloth à rayures ou quadrillés dans les teintes en vogue pour l'hiver.

Encolures: 13 1/2 à 17.

SYSTEME BUDGETAIRE DUPUIS

20 % de dépôt — 4 mois pour payer — supplément équitable.

Bureau, 6e étage.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
ARMAND DUPUIS, sec.-gén.
A.-J. DUGAL, c.p. et dir.-gér.

A Saint-Hyacinthe

Lundi sera jour de deuil public

Proclamation du maire Bouchard

Saint-Hyacinthe, 21. — M. T.-D. Bouchard, maire de Saint-Hyacinthe, a proclamé, lundi, le 21 janvier, jour de deuil public, à la suite de l'incendie désastreux du collège Sacré-Coeur. De son cabinet à l'hôtel de ville, le maire a donné la proclamation suivante:

"Attendu que dans les premières heures de la nuit du mardi, 18 janvier courant, un désastreux incendie a été la cause d'un grand nombre de pertes de vie de religieux et d'élèves du collège du Sacré-Coeur de cette ville et de la destruction totale d'une de nos grandes maisons d'enseignement;

"Attendu que ce sinistre a jeté le deuil dans une foule de familles de notre cité et de l'étranger qui ont perdu dans cette hécatombe un ou plusieurs de leurs membres;

"Attendu que ce regrettable accident a profondément ému notre population, qui compatit aux douleurs des proches et des parents des victimes;

"Attendu qu'il importe de manifester aux familles qui ont été affectées par cette cruelle épreuve et aux Frères du Sacré-Coeur la profonde sympathie du conseil municipal et de tous les citoyens de notre ville;

"Attendu que la communauté des Frères du Sacré-Coeur, sur approbation des autorités religieuses de la ville, fera chanter pour le repos de l'âme des défunts une grande messe de requiem le lundi 24 janvier courant, à 10 h. 30 du matin;

"A ces causes, je déclare la journée du lundi 24 janvier courant, jour de deuil civique et ordonne:

"Premièrement, que les drapeaux flottent en berne ce jour-là sur tous les édifices publics;

"Deuxièmement, que le conseil municipal, les officiers publics et tous les employés de la ville qui pourront laisser momentanément leur travail sans nuire au maintien des services municipaux essentiels à la santé et à la sécurité publique assistent en corps à ladite messe de requiem;

"Troisièmement, que les bureaux de la cité soient fermés ce jour-là jusqu'à une heure de l'après-midi.

"Fait et signé, dans l'hôtel de ville de la cité de Saint-Hyacinthe, ce jeudi, 20 janvier 1937.

"Le maire de St-Hyacinthe, (signé) "T.-D. Bouchard".

Les anciens de St-Jacques et les pauvres de leur école

L'Amicale des Anciens élèves de l'école Saint-Jacques agrandit le cadre de son activité en y donnant un but plus désintéressé.

Lors de son dernier convention, le 9 novembre dernier, elle a organisé une conférence juvénile de St-Vincent de Paul dans le but de venir en aide aux enfants pauvres de la paroisse qui manquent de vêtements pour aller à la classe.

Depuis lors beaucoup d'actes accomplis, mais le champ d'action est encore vaste et afin de poursuivre son oeuvre l'Amicale organise pour le 25 janvier un grand bingo dans la salle de l'Ecole Saint-Jacques, 361 est, rue DeMontigny, sous la présidence conjointe de M. M. La-combe, P.S.C. curé de la paroisse, et de M. J.-E. Jeannotte, échevin et ancien élève de l'école.

Le conseil de l'Amicale compte sur tous ses membres et sur les paroissiens de Saint-Jacques pour coopérer avec lui afin d'assurer à cette soirée de bienfaisance le succès qu'elle mérite.

Le 6 février

Les collègiens de Saint-Laurent rappellent à leurs amis la date importante du 6 février prochain.

Ce jour marquera la fin de leur croisée au profit des missions de S. E. Mgr Alfred LePailleur, C.S.C., évêque de Chittagong (Bengale), et ancien de Saint-Laurent.

Les potaches, sans vergogne, se font quêteurs pour le salut des païens, et leur ambition s'est fixée un objectif élevé. Plusieurs de leurs amis ont déjà souscrit des sommes importantes.

Ce communiqué veut rejoindre tous ceux qui n'auraient pas atteints leur zèle irrespectueux et insistant

d'enfants gâtés.

On rédige son chèque à l'ordre du collège et on le fait parvenir avant le 6 février à Roger-Marce Comeau, E.P.H. Jr., Pavillon des Philosophes, Collège de Saint-Laurent, ville de Saint-Laurent, P.Q.

Maire de Berthierville

Berthierville, 21 — M. Azellus Laforêt a été réélu par acclamation maire de Berthierville pour un deuxième terme. Les échevins Wilfrid Gendron, quartier ouest, et Joseph Saint-Jean, quartier centre ont aussi été réélus par acclamation. Dans le quartier est, l'échevin Camille Ducharme a été élu avec une majorité de 31 voix sur son adversaire, M. Romeo Lavalée.

ANNONCES MUNICIPALES

AVIS

DEMANDE a été fait à la CITE DE MONTREAL par Camille Chénier, No 10628 Des Prairies, pour permission d'installer un four à bois et charbon, sur le lot No 164 133, quartier Ahuntsic, No 10628 Des Prairies.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les quinze jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 21 janvier 1938.

AVIS

DEMANDE a été fait à la CITE DE MONTREAL par Holt, Renfrew & Co. Ltd, No 1300 Sherbrooke ouest, pour permission de maintenir deux moteurs électriques de 5 c.v., un de 13 c.v. et un de 25 c.v., sur le lot No p-1714, quartier St-André, No 1340 Montclair.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 21 janvier 1938.

AVIS

DEMANDE a été fait à la CITE DE MONTREAL par Paul H. Craig, No 519 Cathedrale, pour permission d'installer deux chaudières à vapeur de 20 c.v. chacune sur le lot No 121-7-1-2, quartier Mont Royal, No 3740-50 Chemin Ste-Catherine.

Toute opposition à cette demande doit être communiquée dans les dix jours à J.-ETIENNE GAUTHIER, Greffier de la Cité.

Montréal, 21 janvier 1938.

Le dernier des Mohicans

Adaptation du roman de Fenimore Cooper par l'Association Catholique des Voyageurs de Commerce, section Lafleche, Les Trois-Rivières.

Dessins de Jean-Jacques Cuvelier



Les femmes effarées se tassèrent autour de Cora et d'Alice. Celle-ci appela au secours et vit à quel point elle avait peur. Elle ne put que se blâmer pour son rôle et comme elle continuait sa route la jeune fille s'évanouit.

Tandis que ces scènes d'horreur se produisaient, David sortit son pistolet. "Si le jeune Hébreu a pu dompter le mauvais esprit de Saïl, dit-il, pourquoi n'essayerions-nous pas à notre tour le pouvoir de la musique sacrée". Et il entonna un psaume de sa plus belle voix.

Au même moment le Renard-Subtil, l'ennemi acharné des Munsie, s'avança vers Cora et lui proposa de nouveau de l'épouser. Et comme elle refusait avec horreur, il prit Alice, toujours inconsciente, l'emporta dans les bois, suivi de Cora et de son aide-camp David-la-Gamme.

Adoptez

Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de

J. A. DÉSAY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal